

Chennevières
Le MAG

NUMÉRO 37 • DÉCEMBRE 2023 → FÉVRIER 2024

**BELLES
FÊTES**



Chennevières
sur Marne



Monsieur et Madame CAILLOU vos audioprothésistes

A votre écoute... solutions auditives

devient

GRANDAUDITION

Mais rassurez-vous !

Nos équipes bienveillantes et expertes habituelles restent toujours à votre entière disposition, pour vous guider et répondre à tous vos besoins dans l'utilisation de vos aides auditives.

À bientôt dans nos centres !

Nogent-sur-Marne

☎ 01 41 95 23 74

Sceaux

☎ 01 40 83 02 88

Pontault-Combault

☎ 01 60 02 10 98

Chennevières-sur-Marne

☎ 01 45 90 22 80

Lagny-sur-Marne

☎ 01 64 30 02 38

RCS GrandAudition 504 330 572



grandaudition.com

L'art de gérer votre patrimoine privé et professionnel

Le Crédit Mutuel s'engage à bâtir avec vous une stratégie patrimoniale de qualité, basée sur la confiance, la proximité et le savoir-faire. L'art de gérer votre patrimoine, c'est avant tout privilégier vos intérêts en toute indépendance !

Crédit Mutuel

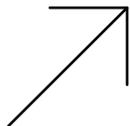
Plateau Briard

43 rue du Général de Gaulle - 94430 Chennevières-sur-Marne

Tél. : 01 56 87 13 13 - Courriel : 06169@creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758.

CHÈRES CANAVÉROISES, CHERS CANAVÉROIS, RESTONS UNIS !



Jean-Pierre Barnaud

Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Départemental
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Le 13 octobre dernier, un acte terroriste a de nouveau frappé l'École de la République, en s'en prenant aux personnels du lycée Gambetta d'Arras. Le professeur Dominique Bernard a payé de sa vie en tentant de s'interposer pour défendre ses collègues et les élèves. J'ai bien évidemment une pensée particulière pour sa famille, ses amis, ses collègues ainsi que les élèves du lycée. Ce drame rappelle tristement l'attentat contre Samuel Paty, survenu 3 ans plus tôt. Dans ces moments sombres, notre liberté ne doit jamais être une variable de négociation. La République doit se montrer inflexible contre le terrorisme, et en même temps continuer à transmettre à toutes les générations, les valeurs de tolérance, de laïcité et d'unité.

De l'unité, nous devons en avoir encore plus aujourd'hui alors que nous sommes dans un contexte international de forte tension. Bien évidemment, je condamne sans équivoque les attaques terroristes ayant eu lieu en Israël le 7 octobre dernier, et je souhaite que les négociations en cours aboutissent à la libération de l'ensemble des otages. Mais je me dois aussi de partager la souffrance de toutes les victimes civiles, quelles que soient leurs nationalités et, même si cela paraît être aujourd'hui un objectif très ambitieux, de former le vœu d'un retour à une paix durable.

À Chennevières, nous avons reçu les représentants des communautés religieuses, toujours dans un esprit d'ouverture et de dialogue dans le but que notre territoire reste à l'abri de ces tensions internationales. Lorsque la situation le permettra, nous organiserons un rassemblement pour la paix et en mémoire de toutes les victimes.

Chennevières, ville d'excellence culturelle

Depuis notre arrivée en 2014, nous avons toujours fait de la culture un axe important de notre projet municipal. Que ce soit par les investissements avec la réhabilitation et la modernisation du théâtre, ou encore par la

programmation culturelle, diversifiée et pour tous les publics à des tarifs très abordables, sans oublier les nouveautés comme les Apéros de l'Histoire ou les Petit Plus. Comme vous le savez, j'avais proposé au territoire Grand Paris Sud Est Avenir de construire un pôle culturel territorial à Chennevières, à côté du théâtre. J'ai le plaisir de vous annoncer que les travaux vont commencer en début d'année prochaine. Vous êtes conviés à une réunion publique de présentation du projet de pôle culturel le mardi 12 décembre, au théâtre Roger Lafaille, projet qui réaffirmera la ville de Chennevières comme l'un des points d'ancrage de la culture dans le territoire.

Une fin d'année riche en festivités

L'année 2023 s'achève et elle fut riche en réalisations, comme le mail Daniel Cordier et le parc Geneviève De Gaulle Anthoiz, mais aussi en émotions, avec la signature de la charte de jumelage avec la ville Ukrainienne d'Izioum et l'accueil d'une dizaine de jeunes Ukrainiens l'été dernier pour leur permettre de sortir du quotidien de la guerre. Pour faire le bilan de l'année 2023, et pour nous projeter en 2024, qui s'annonce tout aussi dense et sportive, je vous invite à venir à la cérémonie des vœux qui sera organisée le mardi 23 janvier à 20h, à l'Espace municipal Jean Moulin. D'ici là, de nombreuses festivités auront lieu en ce mois de décembre. Il y aura le Gala de fin d'année organisé par le CCAS le samedi 2 décembre, les fêtes qui débiteront le vendredi 15 décembre place Tukums, ou encore le repas de Noël solidaire le 25 décembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année entourées de ceux qui vous sont chers, tout en ayant une pensée particulière pour les personnes isolées. Très belle année 2024.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Le 9 juin 2024 se tiendront les élections européennes qui auront pour but de décider de nos futurs représentants au sein du Parlement européen. Pour tous les nouveaux Canavérois, veillez à vous inscrire sur les listes électorales, ce qui pourrait ne pas être le cas suite à un nouveau déménagement ou autre. Si vous avez déménagé en restant à Chennevières, pensez à faire la modification

auprès du service État civil de la Mairie sinon vous risquez d'être radiés.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr.

CONTACT

Service État civil - Hôtel de Ville
14 avenue du Maréchal Leclerc
01 75 65 10 63 ↗

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE SEPTEMBRE 2023

À l'issue des élections sénatoriales qui ont eu lieu le dimanche 24 septembre 2023, voici la liste des sénateurs pour le Val-de-Marne :

- Marie-Carole Ciuntu (LR)
- Christian Cambon (LR)
- Laurence Rossignol (PS)
- Pascal Savoldelli (PCF)
- Laurent Lafon (UDI)
- Akli Mellouli (PS).

CHENNEVIÈRES SE LANCE SUR LINKEDIN

Après Facebook, Twitter (devenu X), Instagram et TikTok, Chennevières-sur-Marne se lance officiellement sur le réseau social professionnel LinkedIn. Sur son compte, la mairie postera des informations sur la ville ainsi que des offres d'emploi donc n'hésitez pas à venir les consulter.



NOUVELLE CAMPAGNE DE RECENSEMENT DÉBUT 2024

Du **18 janvier au 24 février 2024**, la campagne de recensement reprend. Un des quatre agents recenseurs recrutés par la Mairie se présente à votre domicile avec sa carte officielle. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recruteurs, et bien sûr de vérifier leur identité ! Le recensement de la population par l'INSEE est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre d'habitants vivant en France et dans ses communes. Il sert à analyser l'évolution démographique des villes afin de mieux mesurer l'action publique et les budgets par rapport aux besoins de la population tel que les écoles, l'accès aux moyens de transport, les maisons de retraite...



FERMETURES DE L'HÔTEL DE VILLE PENDANT LES FÊTES

Pendant les vacances de fêtes de fin d'année, les portes de l'Hôtel de Ville de Chennevières fermeront les samedis 23 et 30 décembre. Merci de bien vouloir s'y rendre ultérieurement si besoin. En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année.

SÉCURITÉ

LE PLAN VIGIPIRATE RENFORCÉ



En raison de l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite contre un enseignant à Arras le 13 octobre, et des violences entre Israël et la Palestine, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ». Il associe toutes les parties prenantes, l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés ainsi que les citoyens, à une attitude de vigilance, de prévention et de protection.

La Ville a donc réactivé et renforcé les mesures de protection et de vigilance.

Pour les services municipaux, les consignes suivantes sont appliquées :

- Limiter l'entrée de personnes extérieures dans les équipements et en cas d'entrée, à contrôler visuellement les sacs et identifier les personnes entrantes. À l'Hôtel

de Ville, un ASVP contrôle les entrées et gère le registre d'identification du public.

- Être vigilant, alerter en cas de personne ou colis suspect.
- Veiller à la fermeture des portes et fenêtres.
- Dans les équipements sportifs, les accès sont limités et contrôlés par les gardiens.
- Dans les écoles et accueils périscolaires, les parents ne peuvent plus entrer à l'intérieur. Les dépose-minute devant les établissements scolaires et crèches ont été neutralisés par des barrières.
- La sécurité est renforcée lors des manifestations.

LES ALERTES À LA BOMBE AU LYCÉE CHAMPLAIN



Depuis la rentrée de septembre, plus de 22 alertes à la bombe ont été déclenchées au lycée Samuel de Champlain et cela s'est poursuivi au retour des congés.

Ces alertes obligent la direction du lycée à évacuer l'établissement. Les forces de l'ordre et des équipes de déminage interviennent.

Ces alertes ont des répercussions importantes, notamment pour la ville. La police municipale est mobilisée sur place. Les écoles des Hauts de Chennevières et Marcel Pagnol sont voisines du lycée. Et à chaque alerte, un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) est déclenché afin d'assurer la sécurité des élèves. Tous sont regroupés dans le bâtiment des Hauts de Chennevières. L'accès à l'école est alors interdit ou limité même sur les horaires d'entrée et de sortie. Les enfants sont pris en charge par l'équipe enseignante et les animateurs

périscolaires présents et confinés. Il faut occuper et rassurer notamment les plus petits pour qui le bâtiment n'est pas adapté.

Le service scolaire est en lien permanent avec l'inspection de l'Education Nationale, les forces de l'ordre et surtout les familles de ces écoles par téléphone ou mail.

À chaque alerte, les équipes enseignantes et la Municipalité sont mobilisées pour que ces incidents ne traumatisent pas trop les enfants. Par ailleurs, les maires d'Ormesson, du Plessis-Trévis, de la Queue-en-Brie et de Chennevières ont rencontré Julie Benetti, rectrice d'académie pour lui faire part de leur soutien à l'équipe pédagogique, au personnel du lycée et de leur inquiétude et de celle des familles notamment face aux heures d'enseignement perdues qui seront compensées.



HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD

Le 13 octobre Dominique Bernard enseignant à Arras a été assassiné par un acte terroriste. Une minute de silence a été observée le lundi 16 octobre à 14 h dans les établissements scolaires. C'est aux côtés des enseignants et des élèves du collège Molière que le Maire Jean-Pierre Barnaud et Anne-Marie Vialatoux, Maire adjointe en charge de l'Education ont rendu hommage à Dominique Bernard.

FUTUR DU BOIS L'ABBÉ : LES AVANCÉES DU DOSSIER

Le dossier de Chennevières dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) poursuit ses périples administratifs et va bientôt franchir une étape importante.



Le 16 février 2022, les collectivités engagées dans ce programme pour le quartier du Bois l'Abbé ont présenté leur projet devant le Comité National d'Engagement (CNE).

Le 27 avril, la Ville recevait un avis favorable avec quelques observations. La Municipalité de Chennevières, Grand Paris Sud Est Avenir et le Département ont travaillé en ce sens.

Et le 9 octobre 2023, le projet a été étudié lors d'un CNE mandat, réunissant à huis clos la Préfecture, l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) et la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL).

Actuellement, les collectivités apportent les dernières modifications, finalisent la convention qui doit ensuite être validée par les organes délibérants à savoir le Conseil municipal de Chennevières, le Conseil territorial de GPSEA et le Conseil départemental.

La convention lançant officiellement la rénovation urbaine de la partie canavéroise du Bois l'Abbé sera officiellement signée début 2024. La signature de la convention donnera le coup d'envoi de la phase opérationnelle administrative.

Durant cette période, la concertation se poursuivra avec une réunion publique et des ateliers. Les Canavérois ont déjà pu découvrir le projet et faire part de leurs doléances et idées lors de balades urbaines, d'ateliers, de stands d'information sur des manifestations...

Pour rappel

Lancé en 2014, le NPNRU prévoit la transformation profonde de plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville, dont le Bois l'Abbé, en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires.

LES PRIORITÉS DE LA VILLE

- Engager rapidement les études et travaux sur le nouvel équipement multisports qui va améliorer l'offre sportive sur le quartier. La reconstruction d'Armand Fey est la priorité en termes de travaux. Le nouveau bâtiment sera construit puis l'ancien démolit afin d'assurer la continuité des activités.
- Engager les études sur le réaménagement de la Colline afin de recréer un vrai centre de quartier, véritable lieu de rencontre et de loisirs, en même temps qu'un lieu de vie animé par la présence de services et de commerces. Ainsi, le bureau de la Poste, le Franprix et l'Épicerie sociale seront relocalisés sur la partie Est de la Colline avant démolition des locaux actuels.

Il n'y aura aucune rupture dans la continuité de l'offre de services. Les équipements impactés par le projet seront donc reconstruits avant que leurs anciens locaux soient démolis !

- Impulser, aux côtés des bailleurs sociaux, la réhabilitation des logements. Cet engagement a débuté avec la réhabilitation de la résidence Clément Ader en 2021 et se poursuit depuis cet été avec la réhabilitation des logements de I3F situés à l'ouest du quartier.
- Permettre un stationnement et une circulation plus aisés.
- Engager une réflexion sur une démarche environnementale au sein du projet.

MODIFICATION DU PLU N° 4



FUTUR QUARTIER DU FORT : LA CONCERTATION CONTINUE

Depuis sa création, le 1^{er} janvier 2016, l'Établissement Public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a en charge, en lieu et place des communes, la réalisation des procédures d'évolution des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de son territoire. Les communes membres restent, quant à elles, compétentes dans l'instruction des autorisations des sols (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

En parallèle, GPSEA élabore, en étroite collaboration de ses communes membres, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). En attendant l'approbation du PLUi, la Ville de Chennevières a sollicité GPSEA pour apporter des modifications à son PLU afin de :

- modifier le zonage pour permettre la réalisation d'un projet de logements situé entre la rue des Fusillés de Châteaubriant, la rue de la Liberté et du Pré Fleurant ;
- corriger des erreurs matérielles dans le règlement (issues des précédentes modifications) ;
- supprimer l'emplacement réservé n° 14.

Les objectifs de cette modification ayant potentiellement des impacts sur l'environnement, une évaluation environnementale a été réalisée. Du 4 septembre au 13 octobre, une concertation du public s'est déroulée : le dossier de modification a été mis à disposition du public en mairie de Chennevières-sur-Marne, au siège de GPSEA et sur les sites internet des deux collectivités. Des registres papier et numériques ont été également installés afin de recueillir les observations du public. GPSEA tirera un bilan de cette concertation en Conseil de territoire.

Une enquête publique sera organisée en début d'année 2024, permettant de recueillir à nouveau l'avis des habitants sur cette modification du PLU. Le dossier d'enquête publique sera composé du projet de modification ainsi que du bilan de cette concertation.

Pour conclure, l'approbation du projet de modification doit être effective d'ici le mois d'avril 2024.



Mardi 7 novembre dernier s'est tenue une réunion point d'avancement, au théâtre Roger Lafaille, avec la présentation de plusieurs scénarii envisagés en fonction des réflexions, des remarques, des idées retenues lors des rencontres précédentes.

En parallèle, des ateliers se sont également déroulés avec les plus jeunes : les enfants de l'accueil de loisirs Germaine Tillion et des élèves du collège Molière situé dans le secteur concerné.

Une réunion de restitution se tiendra début 2024.

TRAVAUX



LE GYMNASÉ DU MOULIN À VENT

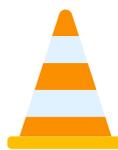
Impressionnant, le gymnase du Moulin à Vent a été démonté en peu de temps. Une nouvelle structure va être construite, toujours dans un souci d'amélioration de la performance énergétique. Après la réhabilitation, le futur gymnase Suzanne Lenglen accueillera les pratiques sportives.

Les travaux se poursuivent également au niveau du bâtiment élémentaire avec la finition de la façade, l'extension pour permettre un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite, la rénovation des classes... Les élèves retrouveront leurs salles de classe début 2024. La Ville bénéficie de subventions de la Métropole du Grand Paris, de la Région Île-de-France et de l'Etat.



ÉCLAIRAGE À ARMAND FEY

La Ville a réalisé des travaux de modernisation de l'éclairage dans le gymnase et autour du terrain de football afin de permettre une meilleure pratique sportive. Le montant des travaux s'élève à 96 970 euros. La Région Île-de-France subventionne à hauteur de 15 929,13 euros dont 6 664,74 euros pour la rénovation de l'éclairage du gymnase et 9 264,39 euros pour le terrain de football.



TRAVAUX RUE DU PONT

Jusqu'au 22 décembre, le Département procède à la création d'un plateau surélevé afin de réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les traversées piétonnes. Ces travaux sont réalisés au croisement de la rue du Pont et du chemin de la Vieille montagne, entre 8 h 30 et 16 h et sur 3 nuits, entre 21 h et 5 h pour la finalisation des travaux.



La circulation se fait en alternance, occasionnellement, et est gérée par feux tricolores. La rénovation du trottoir se fera en journée avec un balisage sécurisé. Lors des travaux de nuit, la rue du Pont sera entièrement fermée pour la restauration de la chaussée et une déviation sera mise en place.



NOUVEAU VÉHICULE

La Ville renouvelle sa flotte automobile et acquiert des véhicules moins polluants. Elle a reçu une subvention de 8 046 euros de la part de la Métropole du Grand Paris pour l'achat d'un fourgon Peugeot E-Expert pour un montant de 32 185 euros, attribué au service Espaces verts.



ROULER PROPRE ET ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville investit dans des véhicules moins polluants. Elle s'est ainsi dotée d'une Clio hybride zen pour un montant de 20 889 euros. Une démarche appuyée par la Métropole du Grand Paris qui a versé une subvention de 5 225,69 euros.



EN DIRECT DU DÉPARTEMENT

RÉNOVATION DU COLLÈGE MOLIÈRE

Le collège Molière va bénéficier d'une rénovation complète de son bâtiment pour le rendre plus fonctionnel et améliorer ses performances énergétiques. L'opération représente un investissement de 25 millions d'euros pour le Département.

Les travaux ont débuté lors des vacances d'automne. La première phase de travaux concerne le bâtiment 1/B. Elle est conditionnée par l'installation d'un escalier de secours en façade du bâtiment 2/A, depuis le 2^e étage jusqu'au rez-de-chaussée, afin d'avoir les dégagements nécessaires dans la partie du collège en fonctionnement. La réhabilitation du collège permettra le réaménagement des bâtiments d'enseignement et d'administration avec une relocalisation et un agrandissement de certaines salles de classe. Des locaux manquants seront créés : un espace parents, une salle polyvalente, une salle de travail en groupe au CDI. La salle de restauration sera agrandie et un préau sera créé. Les travaux porteront également sur la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Afin d'améliorer la performance énergétique, les travaux concerneront une isolation extérieure, le changement des



menuiseries extérieures, la réfection des toitures-terrasses. Pour les bâtiments totalement réhabilités, une ventilation double flux sera posée, les installations électriques et de chauffage seront modernisés. La livraison complète des travaux du collège est estimée au 2^e semestre 2027.

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide à la vie quotidienne



Compagnie et vie sociale



Assistance administrative

01 84 04 02 01

47 route du Plessis-Trévisé
94430 Chennevières-sur-Marne

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

LE CCAS VOUS INFORME

LES AIDES DU CCAS

L'année 2023 a été marquée par une inflation importante, entraînant une hausse des prix des énergies, des matières premières, de l'alimentation. Pour les familles les plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale leur apporte des aides en complément de celles apportées par le Département et l'État.

- Le CCAS apporte un soutien financier à hauteur de 50 % des factures d'énergie quel que soit le fournisseur dans la limite de 200 euros.
- L'Épicerie Solidaire est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, qui apporte principalement une aide alimentaire à un public rencontrant une difficulté économique et sociale. Pour en bénéficier, vous devez être Canavérois, porteur d'un projet ou d'un objectif dans le temps et dont l'atteinte sera permise grâce aux économies réalisées durant l'accès à l'épicerie. Pour cela, vous devez présenter un dossier au CCAS. Les bénéficiaires peuvent ainsi acheter des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût (15% du prix du marché).

Les aides énergie du Département :

L'aide aux impayés d'énergie concerne le paiement des factures EDF, Total Energie et Engie uniquement. Elle est attribuée en fonction du montant des ressources et elle est accordée à hauteur de 50% maximum de la facture, dans la limite du plafond de l'aide fixée à 400 euros.

Le chèque-énergie d'une valeur de 50 euros est versé aux foyers val-de-marnais non éligibles au chèque énergie de l'État mais percevant peu de revenus.



L'aide de l'État

Le chèque énergie est une aide destinée aux ménages aux revenus modestes, d'un montant moyen de 150 €. Le chèque énergie est attribué en fonction des revenus et de la composition du ménage déclarés à l'administration fiscale, adressé automatiquement aux bénéficiaires, généralement au mois d'avril, sans démarche de leur part.

L'AGENDA DU CCAS

La distribution de jouets

Samedi 9 décembre, le CCAS organise une distribution de jouets à destination des enfants des familles suivies au CCAS et à l'épicerie.

Après-midi dansant à l'Arpavie

Les seniors du CCAS sont conviés à un après-midi dansant le **mercredi 13 décembre** à la résidence Robert Landry.

Visite au musée gourmand du chocolat

C'est l'occasion d'un parcours chocolaté à travers l'histoire de ce dernier mais également de pouvoir observer des démonstrations et de goûter.
Jeudi 14 décembre.

Marché de Senlis

Le 3 décembre, les adhérents du CCAS pourront passer une journée au marché typique de Senlis à l'occasion des fêtes de fin d'année qui abrite des trouvailles pittoresques.

CONTACT

CCAS - Pôle Social
45 rue Aristide Briand
01 75 65 10 51



LES COLLECTES DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Plusieurs fois dans l'année, les agents et bénévoles de l'épicerie solidaire organisent des collectes pour récolter des denrées. Le 23 septembre dernier, 9 bénévoles se sont relayés à Pince-Vent pour récupérer vos dons. Vous pouvez également déposer des dons directement à l'épicerie - 7 rue Rabelais - 01 75 65 10 41

SANTÉ

ENSEMBLE POUR METTRE FIN AU SIDA

ONUSIDA a publié un rapport le 13 juillet dernier indiquant qu'il est possible de mettre fin au sida d'ici 2030. Le rapport intitulé « La voie pour mettre fin au sida » souligne que la volonté politique, un financement adéquat, la prévention et le traitement, des lois non discriminatoires, l'égalité des sexes et le soutien aux communautés sont essentiels pour mettre fin au sida.

En France, le dispositif VIH-test, généralisé depuis janvier 2022, permet aux assurés sociaux majeurs de réaliser une sérologie positive en laboratoire, sans prescription médicale et sans avance de frais. Le dispositif VIHTest de dépistage gratuit, sans ordonnance et sans rendez-vous de l'infection par le VIH a bénéficié à 246 800 personnes en France en 2022. Ces tests ont été réalisés à parts égales chez des hommes et chez des femmes. Près de la moitié (45 %) concernait des personnes âgées de 20 à 29 ans.

La Ville de Chennevières se mobilise chaque année en proposant des



séances de dépistage du VIH, gratuites et anonymes, avec un test rapide d'orientation diagnostique. La prochaine séance aura lieu **samedi 9 décembre**, de 9 h à 13 h sur le parking devant l'église Jean XXIII.

En 2022, on estimait que :

- **39 millions** de personnes vivaient avec le VIH dans le monde
- **29,8 millions** de personnes avaient accès à une thérapie antirétrovirale
- **1,3 million** de personnes ont été infectées au VIH
- **630 000 personnes** sont mortes de maladies opportunistes



LES RDV SANTÉ



Séances de vaccination :
mercredi 13 décembre - sans rdv, à partir de 6 ans, de 14h à 16h30 - Centre municipal la Colline



Permanences nutrition :
mercredi 6 décembre, mercredi 10 janvier, mercredi 7 février - sur rdv, de 9h à 12h et de 14h à 17h - Centre municipal la Colline



Don de sang :
samedi 17 février à partir de 9 h à l'Espace municipal Jean Moulin.
Prendre rdv avant sur dondesang.efs.sante.fr

PLUS D'INFORMATIONS

Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais
01 45 94 27 99



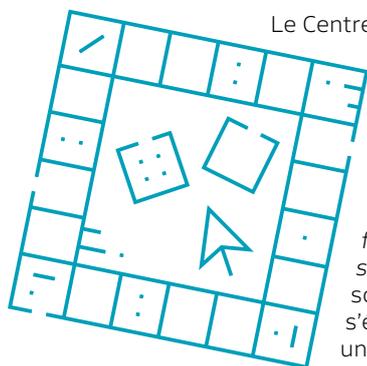
SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN



Durant Octobre Rose, la Municipalité a mené des actions de sensibilisation sur le cancer du sein, auprès des Canavérois, le 11 octobre dernier et auprès des agents municipaux. En partenariat avec la Ligue contre le cancer et l'association Couture et passion qui a confectionné des petits coussins.



ZOOM SUR LES ATELIERS LUDOTHÈQUE



Le Centre municipal La Colline est un lieu de vie incontournable à Chennevières : un lieu d'accompagnement, d'animation et de vie sociale qui veille à ne laisser personne de côté et organise des ateliers : cuisine, loisirs créatifs, théâtre, social (Parentalité/Femmes d'abord).

Hélène Andréan anime les ateliers ludothèque (adultes et familles) qui ont lieu les lundis et mercredis de 14h à 16h. « Dans ces ateliers, les Canavérois peuvent discuter, faire le lien et partager un bon moment autour d'un jeu de société différent à chaque atelier » explique l'animatrice socioculturelle. Ce rendez-vous hebdomadaire permet de s'évader et de sortir de son quotidien tout en entretenant un lien social fort. Toumia et une habitante du quartier sont des Canavéroises

régulièrement présentes aux ateliers ludothèque et font part de leur contentement : « Nous aimons nous retrouver ici à la Colline où il y a une bonne ambiance, cela nous permet de profiter de notre temps libre en jouant et en discutant ».

Ces activités contribuent à maintenir une bonne ambiance à Chennevières et permettent aux animateurs et aux Canavérois d'échanger et d'apprendre les uns des autres.



LES ATELIERS DU CENTRE

Femmes d'abord :

- Jeudi 14 décembre de 14h à 15h30 – **Découverte de l'apithérapie**
- Jeudi 21 décembre de 12h à 15h30 – **Atelier cuisine**

Atelier décoration de la table :

- Vendredi 15 décembre de 10h à 12h

Soirées – Jeux en famille :

- Vendredi 15 décembre de 19h à 22h – **Quizz musical**
- Vendredi 16 février – **Quizz participatif**

Sorties famille :

- Samedi 16 décembre – **Soirée au cirque**
- Mercredi 20 décembre de 15h à 17h – **Sortie au cinéma Pince-Vent : « Wonka »**
- Mercredi 3 janvier – **Sortie au cinéma Pince-Vent**

Repas partagé :

- Mercredis 20 décembre, 31 janvier et 28 février de 12h à 14h

Atelier initiation à la couture :

- Les mercredis dès 17h à partir de janvier

RDV parentalité :

- Vendredi 26 janvier – **sur le thème du harcèlement**

Atelier « Papa on fait quoi ? » :

- Vendredi 2 février – **Atelier bricolage**

CONTACT

Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais
01 45 94 27 99

[f centre municipal la Colline](#)

JEUNESSE

PERMIS B : INSCRIPTION À L'AUTO-ÉCOLE

En septembre, les jeunes bénéficiaires du dispositif chantier Permis B 2023 ont signé leur contrat avec l'auto-école CER du stade, partenaire de l'action. Après avoir travaillé au sein des services municipaux, ils vont maintenant devoir passer le code puis le permis.

La session du chantier Permis B débutera au printemps 2024. Pour postuler, vous devez avoir entre 18 à 25 ans et avoir un projet professionnel. Si vous êtes sélectionnés, en échange de 147 heures de travail (l'équivalent d'un mois) au sein des services municipaux durant l'été 2024, la Municipalité financera votre permis B.

Vous pouvez retrouver les portraits filmés des jeunes ayant profité de ce dispositif en 2023 sur les réseaux sociaux de la ville.



« DE LA MÉFIANCE RÉCIPROQUE À LA COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE »



Le 31 octobre, des jeunes du Club Noé ont participé à cette action portée par l'association Point Ecoute / Maison de l'adolescent, le club de prévention ACP et le collectif La jeunesse sans filtre.

Le matin, les adolescents ont pratiqué du handball au stade Armand Fey, pour se dépenser mais surtout vivre un moment d'échanges, pour apprendre à respecter les règles, les autres, à s'écouter, à être solidaire.

L'après-midi, place à la réflexion avec un quizz de culture générale sur les thématiques de la citoyenneté, du civisme, de la justice, de la famille, de la solidarité. Puis, les jeunes ont confronté leurs idées, ont débattu avec le jeu de la rivière du doute. Une problématique est posée, par exemple : peut-on juger une personne par rapport à son style. Les participants se regroupent : les pour, les contre, les neutre. Chaque équipe avance ses arguments et chaque participant peut changer de camp s'il change d'avis.

Ce jeu leur permet de s'exprimer sans crainte, sans peur du jugement des autres. Les jeunes peuvent ainsi entamer une réflexion à poursuivre au-delà avec leurs amis ou famille.

ZOOM SUR LE PRIJ

Le Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ) est ouvert aux Canavérois de 12 à 25 ans qui peuvent s'y retrouver pour partager des moments de détente et de loisirs adaptés à leur tranche d'âge. Des espaces numériques et de documentation sont aménagés pour ceux qui peuvent également bénéficier de la découverte des domaines sportifs, culturels, artistiques et professionnels dans la ville. La structure du PRIJ développe ainsi la notion d'engagement à travers l'humanitaire, la solidarité et la citoyenneté tout en accompagnant les jeunes dans leurs démarches de professionnalisation.

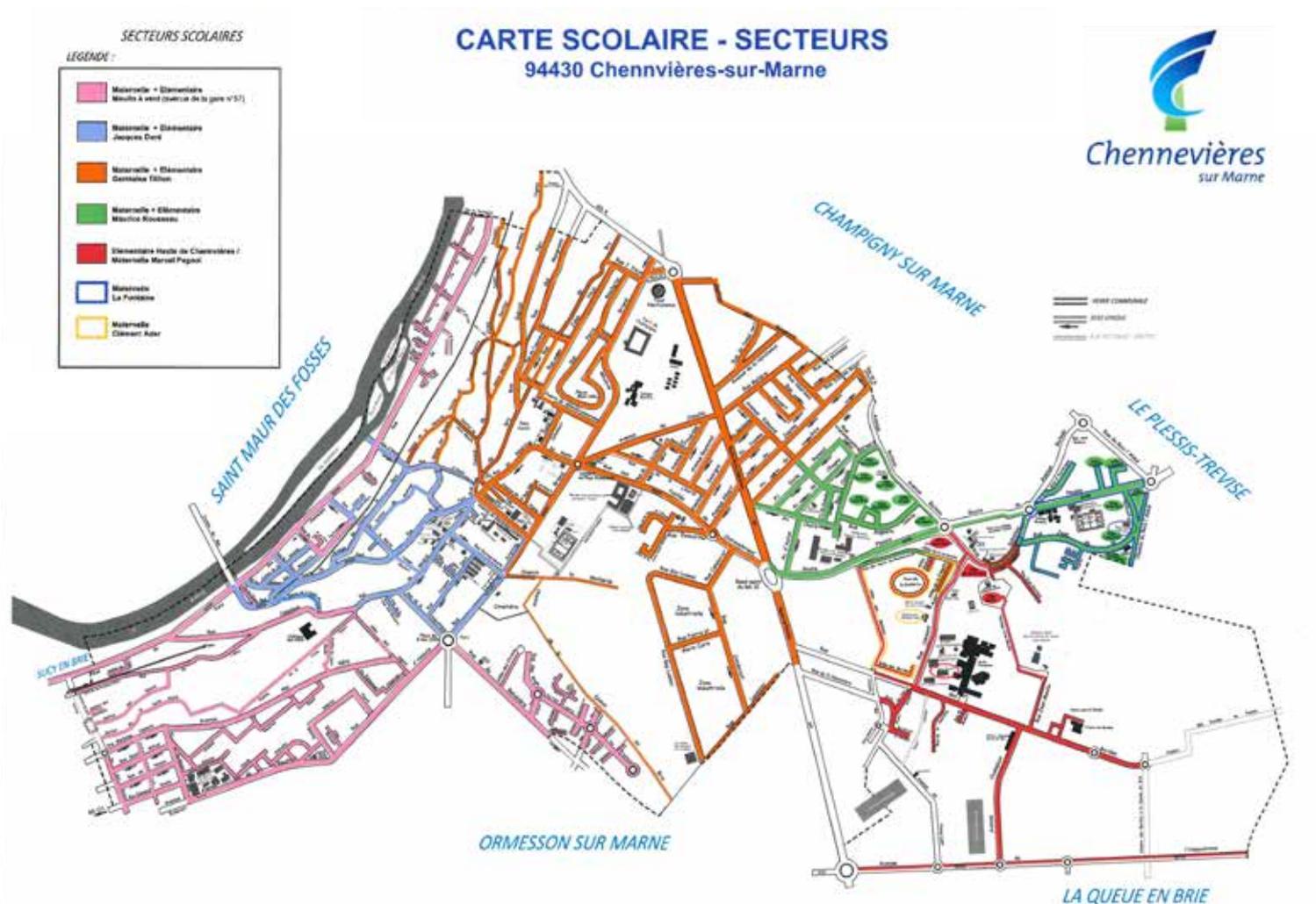
CONTACT

PRIJ/Club Noé
1, rue Clément Ader - 01 45 93 90 15
service.jeunesse@chennevieres.fr

Vous pouvez retrouver le service jeunesse sur TikTok !
Abonnez-vous à [@chennevieres_sur_marne](https://www.tiktok.com/@chennevieres_sur_marne) pour obtenir les dernières nouvelles de la jeunesse dans notre ville.

MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE

Lors du Conseil municipal du 28 septembre, la nouvelle carte avec la sectorisation scolaire des écoles maternelles et élémentaires a été validée.



Conformément au code de l'éducation, la Commune a la responsabilité de définir le périmètre ou secteur scolaire de chacune des écoles. L'affectation est actuellement établie en fonction du lieu de résidence de la famille. Aujourd'hui, il est nécessaire d'équilibrer les effectifs entre les écoles. Ainsi, en raison de l'évolution de la courbe démographique, de la dynamique urbaine avec de nouvelles constructions sur la commune, il est nécessaire de redéfinir les secteurs d'affectation des élèves. Ceci afin de leur garantir de bonnes conditions d'accueil dans les locaux et de répondre à l'homogénéité des classes entre les différentes écoles. Les secteurs impactés sont ceux concernant les écoles Germaine Tillon et Rousseau.

La nouvelle carte scolaire entrera en vigueur pour la rentrée de septembre 2024. Vous pouvez la consulter au service scolaire ou sur le site de la ville (rubrique Vivre au quotidien / Education)



VIVE LES VACANCES

Cette année encore, la Municipalité a proposé aux enfants canavérois des séjours thématiques durant les vacances d'été et d'automne. Elle a ainsi permis à une centaine d'entre eux de partir en vacances, de vivre de nouvelles aventures, découvertes et d'apprendre la vie en communauté.

Lors de ces séjours, les enfants sont accompagnés et encadrés par des animateurs expérimentés de la ville. Les plus petits ont été sensibilisés et ont découvert la nature lors d'un séjour à Bourron Marlotte à travers plusieurs activités comme la **visite d'une ferme**, la fabrication de pain... Direction la montagne pour des randonnées, de l'accrobranche, la **visite d'une grotte** lors du séjour à Briançon.



Enfin, des enfants ont découvert la mer, le monde marin, la **pratique de la voile**, le Mont Saint-Michel lors d'un séjour à Saint Martin de Bréhal.

Le coût pour les familles s'élève de 40 à 120 euros, calculé en fonction du quotient familial. Le budget consacré par la ville en 2023 est de 50 000 euros. Une soirée de restitution a été organisée le 27 novembre dernier afin de partager ces souvenirs !



LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Ces derniers mois, les établissements scolaires ont bénéficié de travaux afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Dans l'ensemble des établissements, des travaux de peinture ont été effectués, le remplacement des piles pour les exercices PPMS, la vérification des alarmes incendies et des portes coupe-feux.



- **À l'école Rousseau élémentaire**, la toiture a été entièrement refaite lors de travaux d'étanchéité. Des sanitaires ont également été remplacés (montant des travaux : 165 500 euros). Les 2 salles périscolaires ont été rénovées avec l'abattage de cloison, la réfection des sols et des peintures (14 340 euros).
- **À l'école des Hauts de Chennevières**, les portes du rez-de-chaussée ont été remplacées. Le chauffage de la cantine Hauts-de-Chennevières / Pagnol et les émetteurs ont été réparés (71 876 euros).

COMMERCES

MANAGER CENTRE-VILLE À CHENNEVIÈRES

**La Municipalité a recruté une manager centre-ville.
Un emploi mutualisé avec la commune d'Ormesson.
Sa mission : accompagner les commerçants.**

Le Mag : Isabelle De Oliveira, vous êtes manager centre-ville. Pouvez-vous présenter votre nouveau poste ?

Isabelle De Oliveira : Mon rôle sera d'accompagner les nouveaux commerçants et les commerçants déjà installés à bien se développer au sein de Chennevières. La Mairie a pour projet de se doter d'un centre-ville attractif en relation directe avec celui d'Ormesson et c'est dans ce sens qu'il faudra redéfinir le quartier commerçant, faire émerger les idées des Canavérois et aller chercher de potentiels nouveaux commerçants. Ce travail de fond sera mis en application en collaboration avec nos réseaux de partenaires tels que la Métropole du Grand Paris et son programme Centres-Villes Vivants.

Le Mag : Dans quel but le poste de manager centre-ville est-il partagé avec la commune d'Ormesson ?

Isabelle De Oliveira : Il a été décidé de partager le poste de manager centre-ville afin de mutualiser et harmoniser les commerces des deux villes. Nous partageons des points géographiques liés par nos commerces : la ligne commerciale



qui part de l'avenue du Général de Gaulle à Ormesson pour arriver jusqu'au centre-ville de Chennevières, la route de la Libération (RD4), Pince-Vent ainsi que le centre commercial du Moulin et le marché d'Ormesson. Au-delà d'une vision politique partagée sur l'axe commerce, il est primordial de garantir une cohérence commerciale auprès des populations de chacune des communes ; et ainsi répondre au mieux à leurs besoins.

NOUVEAU SERVICE



OSTÉOPATHE

Élodie Jaffrès

Centre paramédical
22 rue du Général de Gaulle
Tél. : 07 45 22 06 12

- Lundi : 9 h – 14 h
- Mardi : 9 h – 21 h
- Jeudi : domicile (rdv par tél.)
- Vendredi : 9 h – 14 h
- Samedi : 9 h – 18 h

Prise de rendez-vous sur
Doctolib

COMMERCES : LES GARAGISTES INDÉPENDANTS



Garage DAC Auto

CONTACT

12 Rue de la République
Tél : 01 45 76 00 33



Garage de la Marne

CONTACT

92 Rue de Champigny
Tél : 01 45 76 67 06



Garage du Moulin

CONTACT

10b Rue d'Amboile
Tél : 01 49 62 81 35
<https://garagedumoulin9443.wixsite.com/garage>

ENTREPRISE

MÉGARAMA, LE RENOUVEAU DU CINÉMA

Une envie de sortie ? Vous cherchez à aller voir le dernier film qui a marché ? Le nouveau cinéma Mégarama saura vous accueillir dans le centre commercial Pince-Vent. Après une fermeture de quelques semaines, le groupe Mégarama a repris la gestion du cinéma Pince-Vent et l'équipe vous proposera le meilleur service possible pour profiter d'un bon film.



inauguré en 2018, l'ex-cinéma Pince-Vent, maintenant devenu Mégarama, comporte 14 salles et propose un large choix de films pour tous. Il est le plus grand cinéma de Chennevières et propose une offre culturelle importante pour la ville.

En septembre dernier, la nouvelle du rachat du cinéma Pince-Vent par le groupe Mégarama (30 cinémas dans l'Hexagone, également en Espagne et au Maroc) arrive aux oreilles de tous et suscite des questionnements. À la rencontre de David Launois, directeur de l'ex-cinéma Pince-Vent maintenant devenu Mégarama : « Le groupe Mégarama est le nouveau propriétaire du Cinéma Pince-Vent : il est

programmateur, décisionnaire et chargé de la communication du cinéma. Depuis le rachat, mon rôle en tant que directeur est principalement de veiller à la gestion et au bon fonctionnement du cinéma tout en assurant l'ancrage et le développement du complexe dans le tissu local. »

14 salariés, des salles confortables, des écrans haute définition, une qualité de son hors-norme ainsi que de la vente de snacks : c'est avec tout cela que l'ex-cinéma Pince-Vent a su plaire et s'imposer dans le paysage du centre commercial : « Nous avons réalisé plus de 280 000 entrées par an malgré un contexte sanitaire qui ne s'y prêtait pas : deux phases de COVID qui ne nous ont

pas facilité la tâche. On peut également prendre en compte l'avènement des plateformes de streaming en ligne qui a aussi eu un fort impact sur la baisse de fréquentation des cinémas ». Le nouveau cinéma Mégarama vise désormais les 400 000 entrées par an, soit 120 000 de plus qu'avant le rachat.

Continuité

Il tient également à rassurer les habitués : « Le Pass Culture est toujours d'actualité et de nouveaux abonnements sont disponibles ainsi qu'une carte illimitée dans les prochaines semaines pour les plus assidus. L'objectif avec ce rachat est de maintenir l'activité : continuer sur la même lancée sans changer la formule. La programmation des films restera la même qu'avant le rachat, nous continuerons à proposer les films commerciaux et grand public habituels. Des avant-premières auront encore régulièrement lieu comme celles que nous avons pu faire auparavant ». Au cours de ses avant-premières, l'ex-cinéma Pince-Vent avait reçu plusieurs grands noms du cinéma français comme Philippe Lacheau, Michaël Youn ou Ahmed Sylla.

CONTACT

Cinéma Mégarama Pince-Vent
85, route de Provins
94430 Chennevières-sur-Marne
pince-vent.megarama.fr



Dimanche 24 septembre a eu lieu l'avant-première de "Banlieusards 2" réalisé par Kery James et Leïla Sy en partenariat avec la ville de Chennevières et Netflix. Certaines scènes du film ont été tournées au Bois l'Abbé. 1 500 privilégiés ont assisté à la projection en présence de l'équipe du film.

ZONES BLEUES : LES MACARONS 2024

Si vous résidez dans un secteur de zone bleue pour le stationnement, vous devez apposer un macaron millésimé 2024 sur le pare-brise de votre véhicule.



Les macarons 2024 sont prêts ! À compter du lundi 11 décembre, les riverains des zones bleues peuvent demander leur macaron de résident auprès de la Police municipale. Pour faciliter les démarches, vous pouvez envoyer les pièces justificatives (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile de moins de 3 mois) par mail à l'adresse macarons.residents@chennevieres.fr. Une fois votre dossier instruit et votre macaron prêt, vous serez invité à vous rendre au poste de Police municipale pour le récupérer. Si vous ne pouvez pas effectuer la démarche par mail, vous pouvez toujours vous rendre au poste de Police.

Ce macaron permet aux riverains et professionnels de stationner à proximité de leur domicile au-delà de la durée d'1 h 30 instaurée par la zone bleue. Les macarons, gratuits, sont délivrés sur la base 1 par foyer pour les résidents et 1 par entreprise.

LE COMPOSTAGE OBLIGATOIRE

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

À Chennevières, la collecte des déchets est de la compétence du territoire Grand Paris Sud Est Avenir. GPSEA fournit déjà des composteurs gratuits. Il suffit d'en faire la demande et vous récupèrerez un composteur de 400 litres, un mélangeur, un bio-seau et un guide. Vous devez obligatoirement réserver sur site internet : sudestavenir.fr/votre-quotidien/votre-collecte-de-dechets Au niveau de la Ville, en collaboration avec GPSEA, une expérimentation de



collecte des déchets alimentaires est déjà en cours dans les écoles Rousseau, Hauts de Chennevières, Germaine Tillion et Jacques Doré. Et sur la période de septembre 2022 à octobre 2023, ce sont 12 979 kilos de déchets alimentaires qui ont été collectés.

ERRATUM

Dans l'article consacré aux horaires de bricolage, dans *le Mag 36*, nous indiquions que les horaires étaient de 8h à 20h du lundi en vendredi.

Les bons horaires, selon l'arrêté préfectoral N° 2003/2657, sont les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.



DES ENCLOS À SAPINS



Les fêtes sont passées et vous ne savez pas comment vous débarrasser de votre sapin ? La ville de Chennevières, en partenariat avec GPSEA, installe 6 enclos à sapins à travers la commune. Vous pourrez ainsi y déposer votre arbre de Noël entre le 26 décembre et le 31 janvier 2024. Vous pouvez y déposer les sapins naturels, sans décoration... Néanmoins les sapins artificiels, les sapins floqués, les sacs à sapins, les décorations de Noël, les autres déchets verts etc. ne sont pas acceptés. Voici les enclos que vous pouvez trouver :

- Allée des sapins (angle de l'avenue des Rêts)
- Parking du Souvenir / du marché (Avenue du Maréchal Leclerc)
- Maison des Associations (rue des Fusillés de Chateaubriant)
- Espace vert à l'angle des rues Rabelais et Clément Ader
- Place Mon idée
- Parking de l'ancien centre Jean Moulin (Rue Jean Moulin)

Si votre sapin ne remplit pas les critères ou si vous ne pouvez accéder aux enclos, la collecte en porte-à-porte sera maintenue conformément au calendrier de collecte. En 2024, les collectes s'effectueront 1 fois à la mi-janvier et 1 fois mi-février.



PRÉSENTATION DU FUTUR PÔLE CULTUREL

Les travaux de construction du futur pôle culturel du territoire Grand Paris Sud Est Avenir à Chennevières vont commencer début 2024.

Le pôle culturel rassemblera les activités du conservatoire de musique et de danse, de la médiathèque Albert Camus et des associations culturelles en leur offrant de meilleures conditions d'accueil. Lieu de vie, de rencontre, de création et d'apprentissage, ce nouvel espace multifonctions vise à encourager les Canavérois aux pratiques artistiques et à renforcer le lien social. Ce futur pôle culturel de référence aura pour vocation d'accueillir non seulement les Canavérois mais aussi les usagers des communes voisines contribuant ainsi à redonner au cœur historique de Chennevières une partie de son rayonnement.

RÉUNION PUBLIQUE
DE PRÉSENTATION
MARDI 12 DÉCEMBRE
À 19 H

Théâtre Roger Lafaille
(rue du Maréchal Leclerc) ↗





« TRANSPOSER LA GÉNÉROSITÉ DU PROGRAMME DANS L'ARCHITECTURE »

À l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre, la réalisation du projet a été confiée à l'agence Dominique Coulon et associés. Présentation.



« Le bâtiment se présente comme une superposition de volumes simples, alternant creux sous forme de terrasses et volumes pleins. En façade, l'alternance de surfaces minérales et de surfaces vitrées donne à l'ensemble un certain raffinement. Dans les étages, les creux percés dans le volume permettent un apport de lumière naturelle tout en préservant l'intimité des espaces programmatiques qui s'y développent. Ce que nous cherchons à mettre en œuvre, c'est une générosité spatiale, une générosité au service des usages multiples que contient le bâtiment.

AGENCE DOMINIQUE COULON ET ASSOCIÉS

L'agence œuvre sur de nombreux programmes publics différents : médiathèque, école de musique, salle de spectacle, groupe scolaire, équipements sportifs, EHPAD... Elle développe des projets contextuels mêlant contraste et complexité, dont l'enveloppe extérieure donne un aperçu de la richesse intérieure. L'agence a reçu de nombreux prix et distinctions dont le premier prix du Trophée Eiffel d'architecture acier 2017, pour la Médiathèque à Thionville. En 2022, l'Académie d'Architecture attribue sa Grande Médaille d'Or à Dominique Coulon.

À l'intérieur, tout est mis en œuvre pour que les espaces, les parcours, évoquent et portent la dimension culturelle des programmes. La terrasse accessible végétalisée sera également un élément fort du programme devenant un prolongement extérieur du pôle culturel et point de rencontre majeur des différents utilisateurs du bâtiment. La toiture sera largement végétalisée afin d'encourager la biodiversité. Le parvis planté est en relation directe avec celui de la mairie et du théâtre et permet au bâtiment d'affirmer clairement son statut d'équipement public. »



LE PROJET

- Plus de **3 700 m²** à l'angle de la rue Aristide Briand et de l'avenue du Maréchal Leclerc.
- Au rez de chaussée : un espace d'accueil commun, accès à la médiathèque Albert Camus, à la salle de percussion et à l'auditorium de **130 places**.
- **Au 1^{er} étage** : prolongement de la médiathèque avec des espaces de lecture, un espace numérique, ainsi que différents espaces dédiés aux associations.
- **Au 2^e étage** : le conservatoire de danse et musique Emile Vilain.
- **50 places** de stationnement en souterrain.
- Coût total : **17 361 000 € HT**.

Lancement des travaux début 2024 pour une durée prévisionnelle de 26 mois.

UN ACCÈS PARTAGÉ À LA CULTURE

Le pôle culturel est un équipement géré par le territoire GPSEA par sa compétence culture et en charge de la médiathèque Albert Camus et du Conservatoire Emile Vilain. Cet équipement offrira aux Canavérois et aux habitants des communes environnantes une pratique culturelle améliorée et élargie et deviendra un lieu central.



Jean-François Dufeu, Vice-président GPSEA chargé des équipements culturels et sportifs

« Le pôle culturel de Chennevières était un projet initié par la communauté d'agglomérations du Haut Val-de-Marne. Dès sa création, le territoire GPSEA a repris ce projet en accord avec M. le Maire de Chennevières. Ce bâtiment permettra

d'offrir des espaces plus importants et plus adaptés aux équipements culturels (médiathèque et conservatoire). Des surfaces permettront aussi l'accueil d'associations canavéroises. Un auditorium de 130 places est inclus dans le projet.

La réunion de ces structures en un seul lieu central de la ville permettra des synergies souhaitées dans leurs fonctionnements.

Sa localisation en centre-ville est tout à fait favorable à des coopérations entre le pôle culturel et le théâtre qui est voisin. Les responsables de la médiathèque et du conservatoire, équipements transférés au territoire GPSEA, ont en charge d'organiser leurs programmations culturelles en relation étroite avec les services de la ville afin de répondre le mieux possibles aux souhaits et besoins des Canavérois. »



Jean-Pierre Barnaud, Maire de Chennevières-sur-Marne

« J'ai lancé le projet de pôle culturel en 2008, alors élu en charge de la culture à Chennevières. Depuis mon élection en 2014, j'ai tenu à relancer ce projet qui a reçu une attention particulière de la part de M. Cathala, président de GPSEA.

Lieu de vie, de rencontre, de création et d'apprentissage, cet espace multifonctionnel symbolise la volonté conjugée de la Ville et du Territoire de doter les Canavérois d'un outil de création et de diffusion de la culture. Ce pôle culturel a vocation à s'inscrire dans la durée. Il améliorera les conditions de pratique car aujourd'hui le conservatoire et la médiathèque se situent dans des bâtiments trop petits et inadaptés. Il permettra également de développer de nouvelles disciplines. Situé en centre-ville, cet équipement central réunira les Canavérois, créera ainsi du lien social, sera la jonction entre les différents quartiers de la ville. Il sera un lieu de rassemblement mais également permettra à la culture d'aller vers les habitants notamment avec le médiabus. Ouvert aux habitants des autres communes, il contribuera à accroître l'attractivité de la ville. »

Domaine DU PANORAMA

LIVRAISON 4^{ÈME} T 2024

À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE,
Votre appartement neuf avec
la plus belle vue sur tout Paris
dans un domaine privé d'un hectare



**SUCCÈS
COMMERCIAL**

TRAVAUX EN COURS

Venez visiter le chantier !



VUE DEPUIS LE LOT C003



VUE DEPUIS LE LOT A002

DEPUIS LE QUARTIER DES COTEAUX

À 3 min* à pied des commerces
et du bus ligne 8

Du studio au 5 pièces avec terrasses,
balcons ou jardins d'hiver

À 8 min* en bus L8 du centre et de la
gare RER A de La Varenne Saint-Hilaire

Des prestations haut de gamme
(rafraîchissement d'air en option)

UNE
RÉALISATION :



domaine-panorama-chennevieres.fr

06 09 24 48 37

*Distances : Seine & Marne, 50 CHENNEVIÈRES SUR MARNE, 17 passage du Frome, 77100 PERLIN (Seine, RCS 425 143 492) - Département de l'habitat et l'équipement agréé pour la mise en œuvre de l'acte de construction de l'acte de construction.
Les appartements sont proposés et livrés sans équipement, non meublés. Photo, illustration, conception et rédaction : BUREAU 11/2023



← Photo d'un spectacle d'enfants d'Izium

IZIUM : COMMENT LES ENFANTS FÊTENT-ILS NOËL ?

L'Ukraine est un pays riche en traditions festives. Confronté depuis février 2022 à la guerre, les fêtes de fin d'année s'en trouvent touchées.

Dans ce contexte de conflit armé, les Ukrainiens font face à des défis majeurs, notamment des pertes humaines, des déplacements de population, des destructions, et la nécessité de défendre leur indépendance. Les fêtes de Noël et du Nouvel An, qui sont traditionnellement des moments de célébration en famille et de partage, prennent une signification particulière dans un pays en guerre. Beaucoup de familles ont dû quitter le pays pour des régions plus sûres, voire même pour l'étranger. Tatyana, spécialiste dans le département de l'éducation scolaire dans la ville d'Izium, témoigne de la situation « Noël et le jour de l'An sont les fêtes préférées des Ukrainiens parce que c'est une opportunité de se relaxer, passer du temps avec la famille, échanger des cadeaux et profiter de plats délicieux. Pour la deuxième fois consécutive, chacune de ces fêtes a une particularité parce que depuis le début de la guerre, nos valeurs ont changé.

Cette année, il n'y aura pas de célébration à grande échelle de Noël et du Nouvel An dans notre ville parce que nous nous battons désespérément pour notre indépendance, et des milliers de défenseurs célébreront les fêtes dans les tranchées, alors des festivités seraient inappropriées. Malheureusement, à cause de ça, nos enfants ne pourront pas participer de manière traditionnelle à des événements tels que l'inauguration du sapin de Noël de la ville le 19 décembre, le jour de la Saint-Nicolas (selon les légendes, Saint-Nicolas est une fête inspirée de Nicolas de Myre, le protecteur des enfants, des veuves et des personnes vulnérables, qui a réellement vécu au III^e siècle en Turquie), une tradition unique qui comprend des chants, des représentations théâtrales de marionnettes et des costumes de crèche, ainsi que des matinées festives du Nouvel An dans les établissements d'enseignement. Cependant, les traditions que les Ukrainiens et les habitants d'Izium ont

CHENNEVIÈRES JUMELÉE AVEC LA VILLE D'IZIUM

Depuis le début du conflit, Chennevières s'est montrée solidaire avec l'Ukraine en organisant des collectes et en versant des subventions.

Le 6 juin 2023, Chennevières s'est officiellement jumelée avec la ville d'Izium. La signature du jumelage a été suivie d'un concert caritatif dont les recettes ont été reversées à l'Unicef. Cet été, des adolescents d'Izium ont passé quelques jours en France, à l'invitation de Chennevières. Les jeunes des 2 communes restent en contact.

Ce jumelage vise à renforcer les liens entre les deux villes et à apporter un soutien à Izium face aux difficultés qu'elle traverse en raison du conflit en cours dans la région.

suivi de générations en générations ne peuvent pas être abandonnées : passer Noël en famille, cuisiner nos plats préférés, etc. Selon la tradition, douze plats sont servis sur la table de fête : ce nombre symbolise le nombre de mois dans l'année et le nombre d'apôtres. Mais chacun de nous sait exactement quel vœu il fera sous le sapin de Noël – l'arrivée le plus tôt possible de la victoire. »

UNE FIN D'ANNÉE ENCHANTÉE ET SOLIDAIRE

Gala de fin d'année

L'équipe du Centre municipal la Colline vous concocte une soirée festive. Cette année, le thème est « Black and White » avec une tenue correcte exigée en noir et blanc. Repas et spectacle composeront la première partie de la soirée avec un mime, un magicien, des artistes sur scène comme les Amis des Cuivres ou le comité mannequin d'élégance et plein d'autres surprises. À partir de 23 h, place à la soirée dansante !

Samedi 2 décembre

De 18 h 30 à 22 h 30 : repas et spectacle
De 23 h à 00 h 30 : soirée dansante
Espace Municipal Jean Moulin
Rue des Fusillés de Chateaubriant

Renseignements et réservation
auprès du Centre municipal la Colline 01 45 94 27 99

Les tarifs

Diner - spectacle et soirée dansante

- Adhérents du Centre municipal la Colline adultes : 6 €
- Adhérents du Centre municipal la Colline mineurs : 3 €
- Canavérois non adhérents : 9,50 €
- Non Canavérois : 15 €
- Moins de 3 ans : Gratuité

Soirée dansante uniquement

- Adhérents du Centre municipal la Colline : 3 €
- Canavérois non adhérents : 5 €
- Non canavérois : 10 €
- Moins de 3 ans : Gratuité

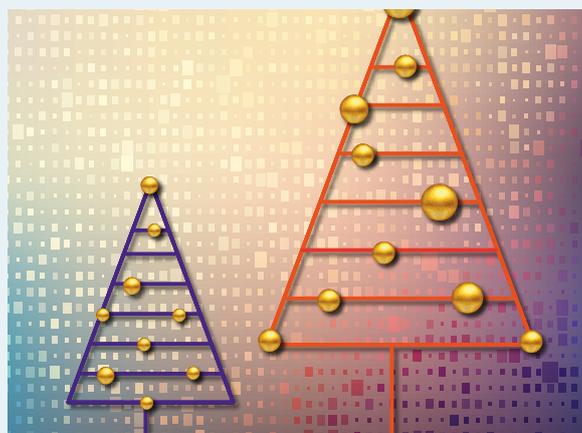


Distribution jouets

Du 16 octobre au 17 novembre, le CCAS a organisé une collecte de jouets. Et les Canavérois, associations et entreprises se sont montrés généreux. Les jouets seront distribués le 9 décembre lors d'une après-midi festive aux enfants des familles suivies par le CCAS et l'épicerie solidaire. Les enfants seront accueillis par le Père Noël et profiteront d'animations.



↑ Distribution 2022



Les Féeries de Noël

Pour cette édition, c'est place Tukums, devant l'ancienne mairie, que s'installeront les Féeries de Noël. Labellisée Terre de jeux, la Ville vous proposera des activités autour du thème de la glisse avec piste de luge gonflable, snowboard mécanique, air hockey et piste de curling. Des ateliers de maquillage, de loisirs créatifs, de sculpture sur ballons et de caricature vous seront proposés pendant ces 3 journées. Vous pourrez également faire un voyage dans le traîneau du Père Noël et du ski en réalité virtuelle.

Bien évidemment, le Père Noël sera présent pour le plus grand bonheur des enfants qui pourront repartir avec leur photo gratuitement.

Le coup d'envoi des Féeries sera donné le **vendredi 15 décembre** avec la projection vidéo d'un spectacle « La magie de Noël » sur la façade de l'ancienne mairie.

Vendredi 15 décembre de 18 h à 21 h
Samedi 16 décembre de 13 h à 19 h
Dimanche 17 décembre de 13 h à 19 h

→ [Place Tukums - Rue du Général de Gaulle](#). Entrée libre

LES PETITS PLUS Saison 2023 2024

TRL THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

CONCERT

Ven. 22/12
→ 19h30

Noël Jazzy

Jean-Christophe Vilain

Au 1^{er} étage du Théâtre Roger Lafaille
Entrée gratuite et libre dans la limite des places disponibles
RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

11 avenue du Maréchal Leclerc
94400 Chennevières-sur-Marne
01 46 93 38 41
www.chennevieres.com

Chennevières

Petit plus Noël Jazzy

Jean-Christophe Vilain revient pour une nouvelle interprétation de son Noël Jazzy ! Toujours à l'honneur, les grands classiques de Noël et les mélodies plus jazz du directeur de musique du conservatoire de Chennevières seront réinterprétés de sa touche brillante, magique et joyeuse.

Vendredi 22 décembre à 19 h 30

→ Théâtre Roger Lafaille
11 avenue Maréchal Leclerc
Entrée libre



Cérémonie des vœux à la population

Le Maire Jean-Pierre Barnaud et le Conseil municipal seront heureux de vous présenter leurs vœux pour l'année 2024 lors d'une cérémonie le mardi 23 janvier 2024 à l'Espace Municipal Jean Moulin.



Repas solidaire

Certains Canavérois isolés, en difficulté, loin des leurs se retrouvent seuls en cette période de fêtes, synonyme de partage, de joie. Afin de rompre cet isolement, le CCAS les convie pour au repas de Noël solidaire et festif le **lundi 25 décembre** à l'Espace Municipal Jean Moulin.

Si vous êtes concernés ou si vous connaissez une personne seule en ce jour, vous pouvez contacter le CCAS (01 75 65 10 51).



LES FÊTES À LA MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS



Atelier origami :

Sapins, étoiles et Père Noël... Découvrez comment faire des décorations de Noël avec la technique de l'origami !

Mercredi 13 décembre à 14 h - À partir de 7 ans

Spectacle de Noël :

« Les 1001 Nuits ou la métamorphose du sultan ».

Ça y est, Henriette et Huguette ont le rôle de leur vie dans un spectacle de rêve en superproduction : « Les 1001 nuits » ! Mais voilà, l'équipe, les décors, personne n'est là ! Comment retenir le public ? Spectacle proposé par la compagnie des 3 mètres33

Samedi 16 décembre à 16 h - Tout public à partir de 6 ans

Pour les 2 activités, entrée gratuite sur réservation au 01 41 94 88 98 ou auprès des bibliothécaires.

→ Médiathèque Albert Camus
10 avenue du Maréchal Leclerc

Découvrez la programmation des animations de la médiathèque p32



UN HIVER AU THÉÂTRE

Cet hiver, le théâtre Roger Lafaille aura le plaisir de vous accueillir pour des spectacles captivants et émouvants ! De quoi réchauffer le cœur des Canavérois à l'aide de la culture.

SUR LES PAS DE LEONARD DE VINCI

Dimanche 17 décembre à 16 h

Lors d'une de ses nombreuses visites au Louvre, Lisa, jeune artiste plasticienne et son frère Léo vont être « transportés » 500 ans en arrière par l'intrigante Joconde... Ce voyage fantastique et musical en pleine Renaissance italienne va être l'occasion pour eux de rencontrer et côtoyer le grand maître De Vinci.

→ Tarifs : 5 € Tarif unique



PLUS D'INFOS

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

11 avenue du Maréchal Leclerc

facebook.com/theatre.lafaille

01 45 93 38 41

LES PETITS PLUS SONT DE RETOUR !

Un vendredi par mois, les Petits Plus proposent des représentations musicales gratuites au premier étage du théâtre Roger Lafaille. À partir de 19 h 30, vous pouvez accéder à l'espace restauration/ snack. Et à 20 h, bien sûr, que le spectacle commence !

Lo Triò

Vendredi 12 janvier

Lo Triò réunit trois musiciens virtuoses, Emile Mélenchon, Bastien Ribot et Rémi Bouyssières, originaires du sud de la France. Les très belles compositions de ce trio gorgé de soleil se mêlent à merveille aux réadaptations des grands standards du jazz ou du be-bop.



Duo Violon et Piano

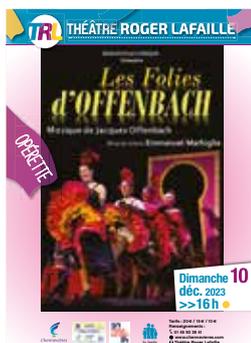
Vendredi 9 février

Les deux musiciennes vont enchanter le premier étage du théâtre avec des mélodies classiques de Beethoven, Ravel et du Perpetuum Mobile.



LES FOLIES D'OFFENBACH

Dimanche 10 décembre à 16 h



Lors de son passage dans une émission de télévision très connue, Jacques Offenbach, inventeur de l'opéra-bouffe et du french can-can est interviewé. Idéale pour toutes les générations, cette promenade

à travers les meilleurs moments musicaux de *La Vie Parisienne*, *La Belle Hélène* et *La Périchole* illustre avec gaîté et brio ces « Folies d'Offenbach », hommage inédit et rafraîchissant, à ce génial compositeur.

→ Tarifs : 20 € Plein tarif
15 € titulaires du PASS COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
10 € + de 26 ans demandeurs d'emploi et titulaires du RSA

1,2,3, GAIN'S BAR

Vendredi 16 février à 20 h 30

Serge Gainsbourg, charismatique, avantgardiste, poète, timide et débridé à la fois, inspire bon nombre d'artistes. Dans ce spectacle, trois périodes musicales du compositeur sont mises à l'honneur, mêlant différents styles de



danse avec comme support ses meilleurs tubes, parfois revisités : « Rive gauche », « Les Muses », « Gainsbarre ». Les mots de l'artiste sont mis en exergue tout en traversant sa vie de façon chronologique.

→ Tarifs : 15 € Plein tarif
10 € titulaires du PASS COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € + de 26 ans demandeurs d'emploi et titulaires du RSA



CHANGER L'EAU DES FLEURS

Dimanche 14 janvier 2024 à 16 h

Violette est garde-cimetière dans une petite ville de Bourgogne. Son quotidien est rythmé par son travail et les confidences des gens de passage. Un jour, parce qu'un homme découvre que sa mère veut être enterrée auprès d'un inconnu, tout bascule. Valérie Perrin nous fait partager l'histoire intense d'une femme qui, malgré les épreuves, croit obstinément au bonheur, avec ce talent rare de rendre l'ordinaire exceptionnel.

→ Tarifs : 15 € : plein tarif. 10 € titulaires du PASS COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10. 5 € : + de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

LA 1^{RE} COMPAGNIE D'ARC DE CHENNEVIÈRES

Créée le 18 juin 1854, la 1^{re} Compagnie d'Arc de Chennevières est la première association canavéroise à être née, située au 15 rue des Archers. Et elle continue à attirer des jeunes pratiquants.

À la différence des clubs et autres associations sportives, les Compagnies sont héritières d'un patrimoine bien plus ancien. Elles attachent beaucoup d'importance aux traditions et agissent en respectant certaines règles : sécurité, politesse et courtoisie. Au sein d'une Compagnie, les postes sont différents au contraire des clubs : le Capitaine, responsable de la Compagnie, un premier lieutenant, un trésorier, un greffier et un censeur.

Actuellement, une cinquantaine de licenciés de la Compagnie pratique le tir à l'arc ainsi que le tir Beursault qui se différencie par ses règles d'honneur, ce dernier n'étant pas une discipline olympique. À l'école de tir, les séances d'entraînement se déroulent sur une année sportive et ont lieu deux fois par semaine les mercredis et vendredis soir, dirigées par deux entraîneurs.

La Compagnie organise deux concours annuels : le Tir de Saint-Sébastien et le Tir à l'abat d'oiseau, ou tir du Roy, qui consiste à tirer sur un petit oiseau en bois afin de désigner un roi ainsi qu'un roitelet au sein de la Compagnie. La Compagnie est présente dans plusieurs compétitions à travers les différentes disciplines de tir : championnats départementaux et régionaux de tir à l'arc, championnat de France de tir Beursault.



Estelle Thomassier, membre de la Compagnie, a même remporté le titre de championne de France 2014 de tir Beursault. La Compagnie compte également trois membres dans les dix premiers aux championnats de France d'arc à poule.

À la différence d'un club, l'aspect détente est ancré dans la Compagnie qui priorise le confort de l'archer avant tout : le tir à l'arc exige de bien se concentrer et permet de s'évader du quotidien en pensant à rien d'autre. Du plus jeune adhérent, âgé de 14 ans, jusqu'au doyen de la Compagnie âgé de 98 ans, hommes et femmes ne partagent pas tous la même philosophie : certains y sont inscrits pour le loisir et d'autres pour prendre part aux compétitions. La Compagnie souhaite se maintenir à son niveau de petite structure et rester stable en conservant ses licenciés.



Les jeunes footballeurs bien équipés !

Le 30 septembre dernier, le Maire Jean-Pierre Barnaud et Véronique Glover, élue en charge du sport, ont offert leur pack équipement aux élèves de l'école Municipale de Football. Les jeunes joueurs canavérois sont ainsi bien équipés pour la saison. Merci aux partenaires Colas et Aramis Sport.



Découvrez le HandFit

Le Chennevieres HandBall Club vous propose une nouvelle pratique : le HandFit. Il s'agit d'une offre de pratique collective et inclusive basée sur le « Plaisir – Santé – Bien-être ».

Cette pratique du handball est destinée à des personnes en bonne santé, souhaitant reprendre une activité physique ou maintenir leur bonne santé, ou des personnes souffrant d'affections de longue durée ou de maladies chroniques pour lesquelles l'activité physique est vivement recommandée.

Les séances de HandFit sont ouvertes à tous de 18 à 77 ans et se pratiquent au stade Armand Fey.

→ Contact : résid Les Hachs
De Chennevieres - 7 all Battues,
06 50 70 55 57
chennevieres-handball.com





Les Compagnons Bâisseurs



Les Compagnons bâisseurs vous proposent de suivre différents ateliers, durant le mois de décembre, dans leur local du Bois l'Abbé.

Mardi 5 décembre : animation spéciale fixation, de 14 h à 16 h, pour apprendre à reconnaître les différents types de fixation.

Mercredi 13 décembre : de 14 h à 16 h, apprendre à fixer les étagères et autres objets dans des cloisons creuses.

Mardi 19 décembre : de 14 h à 16 h, la fabrication de mobilier pour aménager son logement.

La journée portes ouvertes de l'atelier de quartier du Bois l'Abbé se tiendra également le mercredi 17 janvier 2024 de 10h à 17h.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à toutes et tous. Il ne faut donc pas hésiter à y participer !

→ Atelier de Quartier du Bois l'Abbé
3 villa Île-de-France – RDC
Zelmar GULARTE - 06 18 27 06 31 -
z.guarte@compagnonsbatisseurs.eu
Catherine GUNKA - 06 35 57 31 17 -
c.gunka@compagnonsbatisseurs.eu
www.compagnonsbatisseurs.eu/

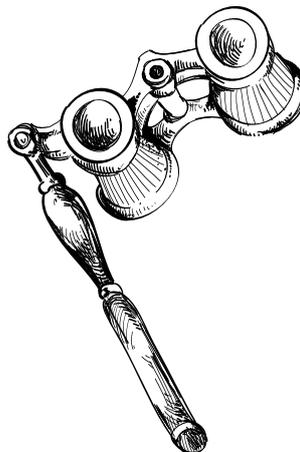


Amira Culture



Amira Culture propose désormais des cours de théâtre pour les adultes le mercredi soir de 20h 30 à 23 h ! Si vous souhaitez participer à des ateliers d'interprétation, d'improvisation ou de technique théâtrale (voix, éloquution, gestuelle...), n'hésitez pas à venir à un cours d'essai lors de cette nouvelle soirée. De plus, les cours pour adultes continuent le mardi soir aux horaires habituels (20 h 30-23 h) tout comme les cours pour les enfants (17 h 30-18 h 30) et les adolescents, de 18 h 45 à 22 h 30. Les enfants ont également la possibilité de suivre des stages le mercredi de 15 h à 16 h 30. Action !

→ Amira Culture
06 81 32 34 27
Amira.culture@sfr.fr



Gospel Family

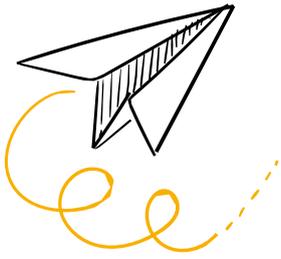
Gospel Family organise le premier festival gospel de Chennevières, en invitant sur scène trois chorales : Amazing Gospel Spirit, Gospel Life Rejoice et Gospel Hearts. Au total, quatre chorales, avec Gospel Family animeront cet événement ensemble ou séparément. Trois chefs de chœur, Didier Querin, Cassandra Drane et Eddy Bolo présenteront leur répertoire. Plus de 80 choristes entonneront des chants gospels allant des worksongs d'esclaves, du Negro Spirituals aux gospels contemporains et urbains. Venez écouter et chanter avec ces fabuleux artistes et vous vivrez un moment inoubliable !

Dimanche 3 décembre à 17 h
Théâtre Roger Lafaille (avenue du Maréchal Leclerc)

Entrée : 15 €

→ **Gospel Family**
06 88 09 51 21
www.gospelfamily94.com
Réservation: www.helloasso.com/associations/gospel-family/evenements/1er-festival-gospel-family-and-friends

Festival Gospel
de Chennevières sur Marne (94)
organisé par **Gospel Family**
4 chorales sur scène
Gospel Family, Gospel Hearts,
Gospel Life Rejoice, Amazing Gospel Spirit
3 Chefs de chœur
Eddy Bolo, Dee Ray, Cassandra Drane
100 Choristes
DIMANCHE 3 DECEMBRE 2023 - 17h
Théâtre Roger Lafaille - Entrée : 15€
Réservations: www.helloasso.com
Informations : 0688095121 - www.gospelfamily94.com



Chennevières Loisirs



Jeudi 7 décembre, Chennevières Loisirs organise une visite à Reims avec la visite incontournable de la cathédrale Notre Dame de Reims, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le soir, 2 heures de spectacle suivies d'une animation dansante prendront place au K'bare, cabaret mythique de la Cité des Sacres.

→ **Chennevières Loisirs**
10 avenue Georges
01 45 94 86 19
chennevieresloisirs@yahoo.fr

L'Association Familiale Catholique

Aidez l'âne de Saint-Nicolas à traverser Chennevières ! Afin de célébrer les festivités du mois de décembre, l'AFC propose une animation originale le **mercredi 6 décembre** dans les rues de la commune. Chorale, distribution de friandises et représentation théâtrale viendront émailler cet événement qui commencera dès 14 h devant l'église Jean XXIII (rue Rabelais).

→ **AFC de Chennevières**
06 70 11 54 51

Faune Alfort

Comme tous les centres de soins faune sauvage, Faune Alfort a vu son activité augmenter cette année. Cette hausse saisonnière est due à plusieurs facteurs clés qui mettent en lumière l'importance cruciale de ses centres pour la préservation de la faune francilienne.

En 2023, ce sont déjà plus de 6500 animaux qui ont été pris en charge dans les centres de soins de Faune Alfort ! Céline Grisot, directrice de Faune Alfort, déclare : « *Nous sommes fiers de notre engagement envers la faune sauvage mais nous sommes confrontés à un défi sans précédent cette année en raison de la combinaison de l'augmentation de l'activité estivale, du sous-effectif et du manque de moyens financiers* ». L'association recherche activement des bénévoles, si vous souhaitez sauvegarder les animaux, contactez-la !

→ **Faune Alfort**
06 76 83 69 39



© corilline



ZOOM SUR

Les Amis Des Cuivres



À la suite du décès de son précédent président, Benoît Bozec, le flûtiste émérite Denys Nikolayev prend les rênes de l'association et ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour son développement.

Le nouveau président

Denys Nikolayev, musicien ukrainien, est titulaire d'un diplôme de maîtrise en musique obtenu au Conservatoire de Kiev. Après son arrivée en France, il entame sa carrière en tant que professeur de flûte, flûtiste soliste et organisateur de concerts. En collaboration avec son épouse, il forme un duo flûte et harpe portant leur nom de famille, les Nikolayev. Il a rejoint l'association Les Amis des Cuivres en 2016, apportant sa contribution à l'organisation d'événements tout en partageant ses idées novatrices. En août 2023, il assume la présidence de l'association et prévoit de mettre en œuvre des projets ambitieux.

Éveiller les horizons musicaux de Chennevières

Depuis 2014, l'association Les Amis des Cuivres s'engage à partager la passion de la musique classique avec les Canavérois. Le nouveau président est convaincu que la promotion de la pratique culturelle musicale peut contribuer au développement des enfants tout en élargissant leurs horizons. Dans cette perspective, plusieurs projets sont en cours de préparation, notamment la création d'une plate-forme culturelle, un festival de musique dédié aux enfants, ainsi qu'un grand concert symphonique au théâtre Roger Lafaille.

L'association participe déjà à des manifestations organisées par la ville comme le Gala de fin d'année du Centre municipal la Colline, le Village des associations... Les Amis des Cuivres vous convient chaleureusement à leurs prochains événements et sont à la recherche de leurs futurs membres !

→ **Les Amis des Cuivres**
8 avenue Gabriel Fauré
06 58 68 81 62



MARION BAGLAN, UNE CHANTEUSE LYRIQUE À CHENNEVIÈRES

Cantatrice talentueuse, Marion Baglan incarne des rôles iconiques de l'opéra. Sa tessiture de soprano colorature, une voix rare et agile, lui offre la possibilité d'interpréter des rôles exigeants tel que la célèbre Reine de la nuit de l'opéra *La Flûte enchantée* de Mozart.

SES DÉBUTS DANS LA MUSIQUE

Après avoir obtenu son baccalauréat avec une option musique, Marion intègre la fac de musicologie de Tours en tant que flûtiste.

À cette époque, le chant ne l'attire pas encore. Encouragée par ses professeurs, elle finit par suivre des cours au conservatoire de Tours. C'est une révélation : non seulement elle prend du plaisir à chanter mais sa progression technique est aussi impressionnante. Elle passe rapidement son prix de chant au Conservatoire de Joué-les-Tours et rencontre à cette occasion le directeur de l'Opéra de Tours qui lui propose de rejoindre les chœurs de l'institution.

UNE CARRIÈRE RICHE

La chanteuse se perfectionne dans divers registres musicaux, notamment l'opéra, l'opérette ainsi que les répertoires sacrés et profanes. Elle est invitée sur de nombreuses scènes, telles que l'Opéra-Comique au théâtre d'Aix-les-Bains, le théâtre Mogador, la salle Pleyel ou la Philharmonie de Paris. Portée par une énergie solaire, Marion se tourne vers des rôles qui reflètent sa personnalité, comme celui de Gabrielle de *La vie*

« SANS LA MUSIQUE, LA VIE SERAIT UNE ÉNORME ERREUR ! »



Parisienne de J. Offenbach. À travers ses expériences, elle a perfectionné ses compétences en danse et en jeu théâtral notamment grâce à sa participation à des spectacles d'opérette. Marion souligne : « le métier d'actrice ne s'apprend pas seulement par la formation mais surtout par la pratique et l'expérience scénique acquises au fil du temps ». Elle est inspirée par les opéras de Mozart et les mélodies de Debussy. Elle a l'opportunité de travailler avec le compositeur et chef d'orchestre Laurent Petitgirard, l'acteur Jean-Philippe Daguerre, le musicien Pierre Sibille, les metteurs en scène Jérôme Savary, Jean-Philippe Daguerre ou Pierre Sybil et les chefs d'orchestre Pierre Boulez, Fayçal Karoui ou Pierre Dumoussaud.

FAIRE CHANTER LES ENFANTS À CHENNEVIÈRES

À travers des tournées en France et au Luxembourg, elle a conçu un spectacle captivant spécialement dédié aux plus jeunes, intitulé *La-A*. Aussi, canavéroise depuis 13 ans, elle a tissé des liens particulièrement chaleureux avec les enfants de la ville qui l'accueillent avec enthousiasme à chacune de ses représentations dans les écoles Germaine Tillion, les Hauts de Chennevières et l'école du Moulin à Vent. Elle organise des séances d'initiation au chant suivies de répétitions qui aboutissent à un spectacle au théâtre Roger Lafaille. Marion confie avec amusement

que désormais, il lui est impossible de se promener dans les rues de Chennevières sans qu'un enfant ne la reconnaisse. La cantatrice décrit son rapport à la musique comme vital, une véritable dose d'endorphines. Elle affirme avec conviction : « Sans la musique, la vie serait une énorme erreur ! ». Après avoir cumulé de riches expériences musicales, Marion Baglan s'est focalisée sur un objectif : partager sa passion du chant aux enfants.

DATES-CLEFS :

Janvier 2006 : prix Cino del Duca (opéra « Elephant Man » de Laurent Petitgirard)

Entre 2007 et 2021 : récitals en tournées en Arabie saoudite, au Pakistan, au Maroc, en Inde et en Suisse

Avril 2011 : installation à Chennevières-sur-Marne

Entre 2013 et 2017 : Représentations « Alice au pays des merveilles » et de « la Flûte Enchantée » de Jean-Philippe Daguerre.

Juin 2022 : Création du spectacle « La-A » pour enfants à la CAPE du Luxembourg

Novembre 2022 : première présentation à la Philharmonie de Paris avec l'orchestre Padeloup dirigé par Pierre Dumoussaud.

Mai 2024 : programmation de « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié », de Julien Joubert au théâtre Roger Lafaille à Chennevières par les enfants de l'école du Moulin à Vent ↙

→ En savoir plus sur Marion Baglan : www.marionbaglan.fr/

TEMPS LIBRE

LES RDV DE LA MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS

Nuit de la lecture

À l'occasion de l'évènement national proposé par le ministère de la Culture, la 8^e édition des Nuits de la lecture sur le thème du corps, sera l'occasion de proposer des animations en partenariat avec le conservatoire Emile Vilain.

Samedi 20 janvier 2024 à partir de 14 h - Tout public

Le secret derrière le tableau

Sylvia Roustant, Canavoise, nous dévoile « Le secret derrière le tableau » sur le thème de « Peindre l'enfance », découverte de tableaux célèbres derrière lesquels se cache un secret !

Samedi 24 février à 16 h (durée 1 heure) - Public adulte

Book Club

Moment d'échanges entre les usagers et les bibliothécaires sur leurs dernières lectures dans tous les genres ! BD, romans, essais ...

Mardi 27 février à 17 h 30 (durée 1 heure) - À partir de 15 ans



leur panier ? Soyez bien assis, ouvrez grand vos oreilles et n'en perdez pas une miette !

Samedi 27 janvier à 10 h 30 - Public : 3-5 ans

Pour toutes ces animations : entrée libre, sur réservation au 01 41 94 88 98 ou auprès des bibliothécaires

1,2,3, bébé bouquine...

Les bibliothécaires racontent des histoires et chantent des comptines aux bébés. Un rendez-vous convivial où parents et bébés sont sensibilisés aux bienfaits de la lecture et de l'éveil musical.

Samedi 02 décembre et 7 février à 10h30 - Public : 0-3 ans

Racontages

Les bibliothécaires lisent à voix haute des histoires. Et si, par hasard un petit conte se met à gigoter dans

CONTACT

MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS
10 avenue du Maréchal Leclerc
Mediatheque.sudestavenir.fr
📍 médiathèque de Chennevières sur Marne
01 41 94 88 98 ☎



Gaz-Fluides-Energies

Dépannage - Entretien - Installation

**Contrat d'entretien
chaudière gaz**

129

€ TTC

**GAZ
FLUIDES
ENERGIES**

- Chaudière Gaz
- Contrat d'entretien
- Ballon électrique
- Désembouage
- Plomberie
- Urgence Gaz

TEL: 09 81 36 73 83

www.gaz-fluides-energies.com 24 route de la Libération
mail : gazfluides@gmail.com Chennevières-sur-Marne

Le Bien-Être Chez Vous

LE BIEN ETRE
CHEZ VOUS

ANIM BIEN ETRE,
ANIMATION SORTIE,
ANIMATION ATELIERS À
DOMICILE POUR
PERSONNES AGÉES

réduction d'impôt
réduction d'impôts
50%

SERVICE À LA PERSONNE

01 45 93 12 67

lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

AIDE À L'AUTONOMIE

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette

AIDE AUX REPAS

- Courses et préparation des repas
- Aide à la prise de repas

ACCOMPAGNEMENTS - TRANSPORTS VÉHICULÉS

- Accompagnements aux courses
- Promenades

AIDE MÉNAGÈRE

- Ménage + repassage

JARDINAGE

JOINVILLE BIEN ETRE CHEZ VOUS

34/36 route de la libération - 94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
Tél. : 06.24.16.91.08 - lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr



→ 01



→ 02



→ 03

→ **01.** Samedi 16 septembre, le Centre municipal La Colline et l'Épicerie Solidaire ont présenté leurs activités lors d'un après-midi festif. Atelier cuisine, de loisirs créatifs, sorties... Des associations partenaires étaient également présentes.

→ **02.** Samedi 2 septembre, le mail Daniel Cordier a été inauguré par le Maire Jean-Pierre Barnaud en présence du sénateur Laurent Lafon, de la députée Maud Petit et de Marie-Christine Ségui, maire d'Ormesson.

→ **03.** Le 10 septembre, les Canavérois ont déambulé dans la brocante du Centre-Ville à la recherche de trouvailles originales et de bons plans pour décorer leurs maisons ou parfaire leur garde-robe.

→ **04.** Le samedi 2 septembre, une soixantaine d'associations, entourées des services municipaux, ont donné rendez-vous aux Canavérois pour leur présenter leurs activités lors du Village des Associations.



→ 04

Retrouvez **+** de photos et vidéos sur www.chennevieres.com, **f** Facebook et **@** Instagram



→ **01.** Le 23 septembre, enfants et parents se sont retrouvés pour Enfance et Jeunesse en fête sur la thématique des Jeux Olympiques.

→ **02.** Près de 320 Canavérois et Canavéroises ont participé à la course en faveur d'octobre rose sur 2,4 et 8 km ! 1950 euros de dons ont été récupérés et reversés à la Ligue contre le cancer. *Merci aux partenaires Fitness Park Chennevières, Healthy Vibes, La Croix Rouge Française et la Ligue contre le cancer 94.*

→ **03.** Le 31 octobre, Chennevières frissonnait ! Petits et grands ont participé à l'escape Game le matin, le Ball'oween l'après-midi et le soir, de terribles monstres ont envahi le parc Corot.



→ **03**

→ **02**

→ **04.** Au square Arthur Rimbaud, les Canavérois ont commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918 auprès de Jean-Jacques le Tarnec, élu en charge des anciens combattants, le Maire Jean-Pierre Barnaud, Marie-Christine Dirringer, conseillère régionale ainsi que Maud Petit, députée. L'EMF, les jeunes du Club Noé et des élèves de l'école des Hauts de Chennevières étaient aussi présents comme le conservatoire de musique Emile Vilain et les chanteurs de la chorale Paul Klee. Ensuite, deux conférences sur la seconde guerre mondiale se sont tenues au théâtre Roger Lafaille par Dominique Losay sur la musique dans les camps et par Jennifer Lesieur sur Rose Valland, qui a sauvé des œuvres d'art.



→ **04**



→ 01



→ 02



→ 03



→ 04

→ **01.** Le dimanche 17 septembre à 16h, la Ville ainsi que l'équipe du théâtre invitait les Canavérois pour la présentation de saison 2023-2024, avant de proposer le spectacle BP Zoom.

→ **02.** Le dimanche 24 septembre, les Muses ont conquis le public du théâtre Roger Lafaille ! Les quatre comédiennes qui ont interprété la Joconde, la petite danseuse de Degas, Venus et la Marilyn de Wharol ont ébloui les spectateurs pour cette pièce de théâtre aussi fascinante que son titre.

→ **03.** Éric Emmanuel Schmitt a fait sensation le dimanche 8 octobre sur les planches du théâtre !

→ **04.** Le mardi 7 novembre, les scolaires se sont rendus au théâtre dans le cadre de la semaine dédiée à la lutte contre le harcèlement scolaire « En attendant les loups ».

→ **05.** Valérie Haltebourg, entourée de ses musiciens Jacques et Michel lors d'un hommage consacré à Édith Piaf.



→ 05



→ **01.** Le 21 septembre, dans les jardins du Conservatoire ensoleillés, les adhérents ont trinqué à la saison 2023-2024 des animations du CCAS.

→ **02.** Le Forum d'information et d'accès aux droits s'est déroulé le 13 septembre afin d'informer les Canavérois sur l'accessibilité à leurs droits et informations en tant que citoyens résidents dans le Val-de-Marne.

→ **03.** Le 25 septembre, les seniors du CCAS sont allés à Brouage. L'après-midi, ils se sont rendus dans le zoo de la Palmyre, près de Royan où ils ont observé près de 1 600 espèces dans un parc de 18 hectares.

→ **04.** Le mercredi 27 et le jeudi 28 septembre, les seniors du CCAS se sont dirigés vers l'un des trésors insulaires de la Charente-Maritime: l'île d'Oléron, composée du bassin de Marennes.

→ **05.** Tir à l'arc, basket, golf, parcours à l'aveugle... En équipe, les jeunes du Club Noé et les adhérents du CCAS ont participé aux Olympiades intergénérationnelles le 7 octobre à l'Espace municipal Jean Moulin.



→ 01

→ 02



→ 03

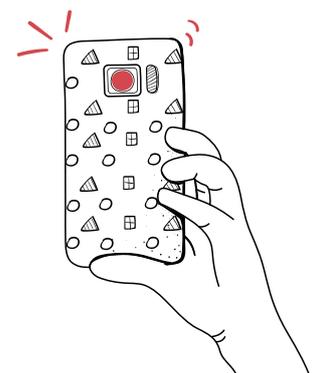


→ 05



→ 04

Retrouvez **+** de photos et vidéos sur www.chennevieres.com, **f** Facebook et **@** Instagram





→ **01.** Du 5 au 8 octobre, une délégation de 26 personnes du comité de Jumelage s'est déplacée à Durmersheim en compagnie de Madame Vialatoux, élue déléguée aux associations et de Madame Courtois, élue déléguée au jumelage afin de célébrer la 48^e année des relations entre les deux communes.

→ **02.** La Municipalité a félicité les bacheliers canavérois ayant décroché une mention. Les bacheliers ont profité d'une soirée placée sous le signe de la magie et du mentalisme et ont reçu une place de théâtre.

→ **03.** Les jeunes du Club Noé et du PRIJ ainsi que sept adhérents âgés de 12 à 19 ans du Centre municipal La Colline ont pu s'immerger dans le monde du journalisme dans le cadre de l'animation du CMC « Action, ça tourne ! » le vendredi 27 octobre.

→ **04.** Le 28 septembre, au théâtre Roger Lafaille avait lieu le conseil municipal des enfants composé de la classe de CM2A de l'école élémentaire Les Hauts de Chennevières.

ROGER FILY, L'UNIVERS DES RÉSEAUX À CHENNEVIÈRES

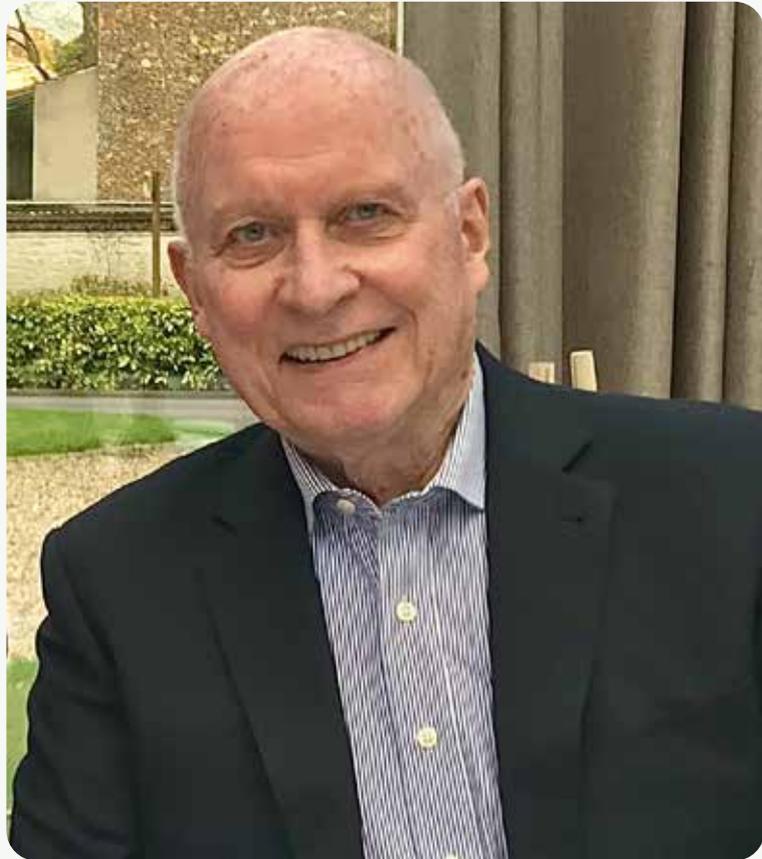
C'est avec une profonde tristesse que la Municipalité a appris la disparition de Roger Fily le 3 septembre 2023. C'était un des fondateurs de la société BIR, très renommée à Chennevières et dont le métier est l'installation de réseaux souterrains de télécom, de gaz et d'électricité. Cet article, relatant sa vie et son parcours professionnel, lui rend hommage.

Roger Fily naît en 1936 d'un père télégraphiste dans la marine nationale et d'une mère avec le statut de ménagère, aîné d'une fratrie de 5 enfants dans une petite commune du Finistère sud, Clédén-Cap-Sizun.

Boursier, il fait ses études dans l'école communale de Clédén-Cap-Sizun, puis rentre en internat au lycée de Quimper, où il y passe 7 ans, de la sixième à la terminale. Sur les conseils d'un voisin, ses parents l'inscrivent dans la filière dite « moderne », portée sur les sciences. Baccalauréat en poche, il débarque à Paris à 18 ans pour devenir professeur de physique et tenter le concours de l'École normale supérieure. En classes préparatoires au lycée Saint Louis, il découvre la filière des grandes écoles d'ingénieurs et passe avec succès le concours de l'École supérieure d'électricité, dite « Supelec ».

Le voilà diplômé en 1960 en pleine guerre d'Algérie, où il devient officier dans la Marine Nationale. Il se marie avec Nicole, une enseignante de son village natal et s'installe en région parisienne. Son épouse est affectée à Ormesson, tandis que Roger devient ingénieur chez un fabricant d'ampoules français, la société « Claude », rachetée en 1966. Il est plus tard recruté par une société de canalisation, la société CICO basée à Bry-sur-Marne (devenue depuis Eiffage Energie).

Roger Fily, alors devenu directeur adjoint, et son directeur, décident alors de prendre leur indépendance. Ils créent la société BIR (Bâtiment Industrie Réseaux) dans un bâtiment loué à Chelles. En 1975, ils achètent un terrain dans la zone industrielle de Chennevières nouvellement créée, rue Gay Lussac, et y construisent



un bâtiment qui hébergera la jeune société. La société BIR se développe dans le domaine des réseaux, au fil des opportunités avec les Télécom avec le plan câble de France Telecom (devenu Orange), le gaz, avec le déploiement du gaz de Lacq qui remplace le gaz de houille et enfin l'électricité avec l'enfouissement des réseaux et le renforcement des réseaux électriques.

En 1988, Roger Fily rachète les parts de son associé et constitue « Le groupe BIR », devenu une entreprise de référence. Son fils, son gendre et sa fille le rejoignent au fil des années et contribuent à la développer autour

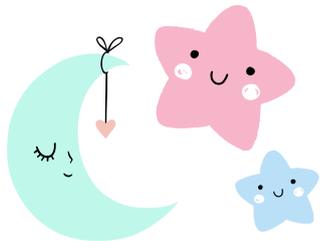
des métiers des réseaux (eau, câbles haute tension, fibre optique, assainissement et recyclage de matériaux).

En 1999, il cède la présidence à son fils puis prend une retraite bien méritée, à cheval entre l'est parisien et la Bretagne. Le 3 septembre 2023, il nous quitte à l'âge de 87 ans en laissant derrière lui un groupe familial de 1 700 personnes. L'implantation à Chennevières de BIR a été, et, est toujours l'un des plus gros contributeurs à l'emploi et aux finances territoriales.

ÉTAT CIVIL

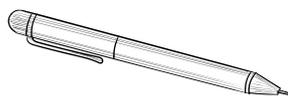
BIENVENUE AUX PETITS CANAVÉROIS

- **Juin 2023 : 23 naissances dont**
Inès GHAOUAR, Ilyas THIAM, Emilien DELAVACQUERIE, Djanna MEISSA, Rose MARIAUZOULS, Liron ELALOUF, Asel GÜLCÜ, Izel BEAUJEAN BOUILLET, Ellen GUCATI, Mathis CATAYEE FALBIERSKI
- **Juillet 2023 : 27 naissances dont**
Safyah DIALLO, Raphaël LORENT, Jules FORICHON, Dènon HOUNSINO, Ariane MENTEC, Eden AUDINAY, Antone CORDONNIER, Kaiyon MBARGA EDOH, Leya GUYOMARD, Ismail RAFIQ, Adèle CRUCHTEN, Léa TWAMBA VARONDI BESSE
- **Août 2023 : 19 naissances dont**
Léa TWAMBA VARONDI BESSE, Sara HADJ-ABDELKADER, Dayna TAVARES PEREIRA, Dercy KANDA, Jonas BIJAOU, Luna CROUZAT, Ayoub ELHNA, Jennaya MAGASSA



FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

- **Juin 2023**
Laurent AMIRA et Corinne DAMIENS, Açil SMAALI et Rahna ZEKRI, Julien LEJEUNE et Flora CHAUDIER, Jean-Christophe TAURAND et Anne-Christine JOINNEAU
- **Juillet 2023**
Thomas LECLABART et Marjorie GEA, Guillaume COCOTIER et Laetitia MARCELAUD, Fabien BÉGUIN et Vanessa FERREIRA VIEIRA, Karim BOUSSAFEUR et Mounira AID
- **Août 2023**
Eudes MAHUNGU et Roseline MASILA, Jean-Marc RAGAIGNE et Aya DOFFOU



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Juin 2023**
René SCHEKLER, Jonathan RAMOS, Monique AUBERT, Gisèle ROBIN, Manuel PACHECO HENRIQUES, Yvon LE DOUJET, Noël SIMONIN, Loïc BASTOS, Bernard TANNIERRE, Louise MARTIN, Paulette LECOLLINET, Pierre BRIZZI, Monique BOUDIN, Alain DÉSIRÉE, Mireille WALRAVE, Olivier VASILESCAU
- **Juillet 2023**
Jacqueline MATYJA, Juliette PRUDENT, Abdelkader BADAOU, Aneela JAVED, Paul PENICAUD, Francis DUPUIS, Maria VIEIRA LOPES, Andrée GOIS, Marie-Claire BISSOR, Marie AFONSO, Claude BENJAMIN, Suzanne CORNETTO
- **Août 2023**
Irena KEKIC, Abdullah ABDELKHALED, Jeannine PARRIAUD, Mabintou BALAIRA, Daniel LATOUCHE

100 ANS



Le vendredi 6 octobre, la résidence Robert Landry a célébré les 100 ans de l'une de ses résidentes : Julie Garçon qui a eu l'honneur d'être accueillie par une quarantaine de personnes mêlant habitants de la résidence et sa famille. Arrivée il y a 13 ans à la résidence, madame Garçon a eu droit un buffet, un concert ainsi qu'un bouquet de fleurs offert par la Ville de Chennevières des mains de Annie Pellet-Schiffrine, maire-adjointe au CCAS, au logement et aux solidarités. ☺

HOMMAGE

Date de naissance 03/12/1937
Date du décès 02/11/2023

Le 2 novembre, Jean-Claude Averlant nous a quittés à l'âge de 85 ans. Le Maire Jean-Pierre Barnaud et le Conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Nathalie Paolucci, conseillère municipale et secrétaire générale de l'association des jardins du Moulin dont il était président lui rend hommage : « Ebéniste, élève de l'Ecole Boule dont il reçut la médaille d'argent des mains du Président René Coty, amoureux de l'artisanat de qualité, Jean Claude Averlant voua sa carrière professionnelle au mobilier de tradition française. Canavérois depuis 1969, il s'investit pour sa commune. Chérissant la nature, il caressait les arbres comme une marqueterie. Toujours entreprenant, il créa

les jardins partagés du Moulin en 1996 alors que le terrain n'était qu'une friche polluée de déchets. Parcelles de légumes, de fruitiers et de fleurs où il fait bon vivre, il en était le président. Depuis lors, il n'a cessé d'améliorer, d'entretenir et de protéger ce « paradis de verdure pourtant si proche de Paris » comme il aimait le rappeler. Ses jardiniers ne verront plus ses cheveux blancs, pompon lumineux et repère au milieu des potagers. L'association des jardiniers du Moulin poursuivra son œuvre. Merci Jean-Claude, merci Patron. » ☺



OURS

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74 - Service communication : publications@villechennevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Eleonora Pizzanelli, Nicolas Mollet, Liz Fredon - Ont participé à ce numéro : les services municipaux - les associations de Chennevières - Photographies : la mairie - Richard Della Mussia - Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lespina : 06 69 62 09 97



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE

SUBVENTIONS POUR LE MAROC ET LA LIBYE



Dans la nuit du 8 au 9 septembre dernier, un puissant séisme a violemment frappé le Maroc, causant plus de 2 000 morts. Le 10 septembre, après le passage de la tempête Daniel, la Libye est frappée par des inondations faisant plus de 3 800 victimes. Afin de venir en aide au peuple marocain et au peuple lybien durement touchés par ces phénomènes naturels, de

nombreuses actions ont été mises en place sur les plans national et international. Afin de poursuivre les actions de soutien, la Ville a attribué une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour le Maroc et 2 000 € pour la Libye par le biais du Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales.

FINANCES : ADOPTION DE LA NOMENCLATURE M57



À compter du 1^{er} janvier 2024, la Municipalité appliquera la nomenclature M57 pour la gestion de ses finances. Instauré le 1^{er} janvier 2015, dans le cadre de la création des Métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités. Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et lorsque des divergences

apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions. Il offre une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Le passage à la nomenclature comptable M57 impose l'adoption d'un règlement budgétaire et financier dont l'objectif est de clarifier et de rationaliser l'organisation financière et la présentation des comptes locaux.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE CNB

La piscine des Bordes, gérée par GPSEA, a subi de nombreuses grèves de personnel. L'association Centre Nautique des Bordes, hébergée au sein de cette piscine, donne des cours de natation, d'aquagym et de plongée, aux habitants du territoire, dont des Canavérois. Les mouvements de grève ont eu un impact financier sur l'association.

La Ville souhaite soutenir le CNB et ses adhérents canavérois pour la saison 2023/2024 et lui attribue une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

PARTENARIAT AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Un partenariat est établi entre le comité 94 de la Ligue contre le cancer et le Centre municipal la Colline visant à favoriser des actions dans les domaines de la prévention par la promotion de la santé et de l'accès au dépistage. La Ville souhaite s'engager dans la lutte contre le cancer et mène des actions de prévention et d'information auprès de la population, des agents, des élus ou dans les établissements scolaires. La Ligue contre le cancer est notamment intervenue pour Mars bleu, Octobre rose et sur de la sensibilisation sur les addictions.

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

Selon la loi dite « 3 DS », tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques de la charte de l'élu local. Dans une volonté de mutualisation et de cohésion, la Ville et GPSEA ont choisi d'initier une démarche commune de désignation d'un référent déontologue.

MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR CHENNEVIÈRES, PASSIONNÉMENT

Face à l'urgence climatique et à la dégradation de la planète, notre majorité agit !

Nous avons toujours fait de la préservation de l'environnement, une priorité absolue. Pour ce faire, l'un des axes que nous avons souhaité développer, c'est la politique de l'arbre.

Le département du Val-de-Marne a lancé un plan 50 000 arbres pour le mandat 2021-2028, adopté le 18 octobre 2021. 15 000 arbres seront plantés sur le foncier du Département, et 35 000 en partenariat avec les acteurs du territoire. Par ailleurs, il a conçu un dispositif de subvention « 50 000 arbres » dédié aux communes et établissements publics territoriaux du Val-de-Marne.

Pour 2023, la ville de Chennevières a notamment obtenu des subventions pour ses projets de plantation, comme pour le Mail Daniel Cordier et le parc Geneviève de Gaulle Anthonioz, la place Mon Idée, au Fort de Champigny ou encore sur la colline du Bois l'Abbé.

Pour faire écho au plan départemental, nous avons également élaboré un plan 1000 arbres prenant en compte les plantations dans les projets publics, sur la période 2020/2030. Dans ce cadre, 18 sites municipaux ont été validés, pour un montant de 600 000€ sur le mandat, à savoir 150 000€ par an d'ici 2026.

En plus d'embellir notre paysage et de constituer un refuge pour la biodiversité, les arbres offrent une multitude de services bénéfiques à notre santé mentale et physique.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2024.

Ensemble pour Chennevières, passionnément : Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre Alexandre Baux, Félicia Boisne-Noc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Martine Lerfel, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Losso, Valérie Michel, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffrine, Jean-Louis Poujol, Didier Sthorez, Didier Tremoureux, Anne-Marie Vialatoux.

OPPOSITION

POUR UN AVENIR ENSEMBLE À CHENNEVIÈRES

LES CANAVEROIS

C'est un fait, rien ne changera jamais à Chennevières !

Des membres de la liste que je préside au conseil municipal depuis 2020 ont décidé de créer leur propre groupe. Ambition personnelle ? Préparation des élections municipales de 2026 ? Cette prise de position ne fait qu'affaiblir la politique que nous avons essayé de mener dans l'intérêt des Canavérois et nous renvoie à la vieille image du passé sur ce qui s'est toujours pratiqué à Chennevières quand les ambitions personnelles prennent le dessus et nuisent aux Canavérois.

En 2020 j'ai mené la liste «Pour un Avenir Ensemble à Chennevières», (45% au 2^{ème} tour), en présentant un programme cohérent, sans attaque ni autres polémiques à l'égard des autres candidats. Dès le début, j'ai annoncé que nous serions une opposition constructive, en votant contre les délibérations contraires aux intérêts des Canavérois tout en votant les délibérations favorables à la population, avec une vision globale de l'avenir de notre ville et de la qualité de vie de ses habitants.

S'opposer par principe n'est ma conception de la vie politique!

Aujourd'hui il n'est nullement question de changer d'attitude. Notre groupe continuera à veiller aux intérêts de nos concitoyens. Cette façon de concevoir la politique n'est dans mon esprit absolument pas synonyme de ralliement!

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux.

Marie-Christine DIRINGER-Gabrielle BOUDEVILLAIN-
Jean-Luc DOUBLET

Un nouveau groupe d'opposition : Les Canavérois

Après plus de trois années de travail, de rencontres et d'échanges pour la liste «Pour un Avenir Ensemble à Chennevières», nous avons décidé, Laurence Grandjean, Oriane Louail, Emmanuel Puppo et Yahne Becket, de créer un nouveau groupe au sein du conseil municipal.

Pour ce nouveau groupe, que nous avons appelé « **Les Canavérois** », notre objectif demeure clair et constant : être à votre écoute et représenter au mieux vos préoccupations et aspirations. **Nous continuerons donc de défendre l'idée que Chennevières puisse devenir une ville animée, attractive, mesurée dans son urbanisme, maîtrisant ses impôts locaux, une ville ayant une politique dynamique pour les familles et inclusive pour tous les âges de la vie.**

Nous continuerons également, lorsque cela s'avérera nécessaire, de nous opposer de manière constructive aux décisions du maire comme la vente du patrimoine de la ville à des promoteurs immobiliers, l'augmentation des tarifs des services de la ville ou encore les dépenses inconsidérées de la municipalité, non justifiables en cette période de crises.

Nous sommes convaincus que notre nouveau groupe, « **Les Canavérois** », apportera une voix forte et unie pour vous représenter.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année à Chennevières et nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien.

Laurence GRANDJEAN, Oriane LOUAIL, Emmanuel PUPPO,
Yahne BECKET. <https://www.lescanaverois.fr>

À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE, DEVEZ PROPRIÉTAIRE DANS LE QUARTIER COTEAUX

MAISONS NEUVES DE 4 À 7 PIÈCES

OFFRES EXCEPTIONNELLES



À 600 M DES BORDS DE MARNE DANS UN ENVIRONNEMENT VERDOYANT

- Située dans un quartier pavillonnaire préservé et à seulement **700 m à pied du cœur de ville et de la Mairie**
- **Arrêt de bus à 350 m** reliant gares  de La Varenne-Chennevières en 12 min ou  de Villiers-sur-Marne – Le Plessis-Trévisé en 25 min
- **De grandes maisons de 4, 5 et 7 pièces** prolongées par de grands jardins privés, desservies par une allée piétonne
- **Des matériaux pérennes et de qualité** choisis avec soin : toitures en tuiles, garde-corps métalliques de type barreaudé, baroque ou moderne

ESPACE DE VENTE

46 BIS RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Ouvert du mardi au samedi de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00

VOTRE MAISON AVEC
JARDIN À PARTIR DE

530 400 €*



0 805 405 485

Service & appel
gratuits

LNC.fr

 **LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

SNC LNC Omega Promotion - Opération 2460 CHENNEVIÈRES - COTEAUX - CDG - 831 304 480 00013 RCS NANTERRE - Les Nouveaux Constructeurs - Document et illustration non contractuels à caractère publicitaire - 11/2023. (*) Prix valeur, exprimés en TVA 20%, au 02/11/2023 (hors stationnement), valable pour toute réservation signée d'un appartement situé dans la résidence Les Demeures des Coteaux située à Chennevières-sur-Marne dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Les prix annoncés ci-dessus sont donnés à titre indicatif. En cas de différence avec ceux présentés en bureau de vente, ce sont ces derniers qui prévalent.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 2 décembre

Gala de fin d'année : dîner, spectacle et soirée dansante, organisé par le Centre municipal la Colline

→ Lire page 24

Samedi 9 décembre

Santé : séance de dépistage VIH, de 9 h à 13 h sur le parking de l'église Jean XXIII

→ Lire page 11

Dimanche 10 décembre



Théâtre : « Les folies d'Offenbach » au théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 26

Mardi 12 décembre

Aménagement : réunion de présentation du futur pôle culturel

→ Lire page 19

Dimanche 17 décembre

Théâtre : « Sur les pas de Léonard de Vinci » au Théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 26

Vendredi 22 décembre

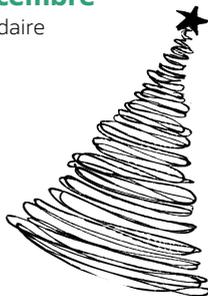
Musique : Petit plus « Noël Jazzy », à partir de 19 h 30 au Théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 24

Lundi 25 décembre

CCAS : repas solidaire

→ Lire page 25



Vendredi 12 janvier

Musique : Petit plus « Lo trio » à partir de 19 h 30 au Théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 26

Dimanche 14 janvier



Théâtre : « Changer l'eau des fleurs » au Théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 26

Mardi 23 janvier

Cérémonie des vœux à la population

→ Lire page 24

Vendredi 9 février

Musique : Petit plus « Duo Violon et Piano » à partir de 19 h 30 au Théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 26

Vendredi 16 février



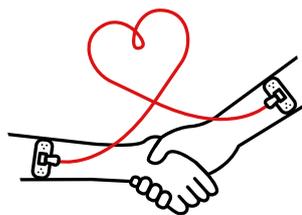
Musique : « 1,2,3 Gains'bar » au Théâtre Roger Lafaille

→ Lire page 26

Samedi 17 février

Santé : don de sang à l'Espace municipal Jean Moulin

→ Lire page 11



À NE PAS MANQUER

Chennevières sur Marne

Féeries de Noël

Nouveau lieu Place Tukums !

15 déc. 17

PROGRAMME COMPLET

20 23

Ancienne mairie Rue du Général de Gaulle Entrée gratuite www.chenneviers.com

Les Féeries de Noël

Du 15 au 17 décembre

Un nouveau lieu pour les festivités de fin d'année : la place Tukums.

→ Lire page 24



UN PROJET RÉUSSI EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Monsieur Store
Dubos Verger & Associés



Portail

Porte

Volet

Pergola

Fenêtre

Porte de
garage

Store



Monsieur Store, le réseau n°1 qu'on recommande à ses voisins

92%

de recommandation

Panel de 7904 avis relevés sur l'API Google entre le 01/03/22 et le 15/01/23

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
56 Rue Aristide Briand - 01 45 94 02 11